

O VIN QUÉBEC



Numéro spécial
Congrès mondial du
mouton et de la laine



Ce bulletin de liaison est publié par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ), affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Il est le résultat d'un travail concerté avec le Centre d'Expertise en Production Ovine (CEPOQ) et la Société de Éleveurs de Moutons de Race Pure du Québec (SEMRPQ).

Sa mission est d'informer les producteurs ovins et les intervenants du milieu agricole par la présentation d'articles de fond sur les dossiers d'actualité, la vulgarisation et la divulgation des plus récentes recherches.

Coordination et conception graphique

Edith Normandeau
enormandeau@upa.qc.ca

Rédacteurs

Johanne Cameron
Langis Croft
Ndeye Marie Diallo
Daniel Dion
Sylvain Blanchette
Robie Morel
Francis Goulet
Germain Blouin
Guy Laquerre
Anne Leboeuf
François Castonguay
Edith Normandeau
Jean-François Samray
Marie-Eve Tremblay
Marie Vachon
Mireille Thériault

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Maison de l'UPA
555, Boulevard Roland-Therrien, Bureau 545
Longueuil QC J4H 4E7
Tél. : (450) 679-0530
Fax : (450) 674-4415
Courriel : info@agneauduquebec.com
CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATION
NO°40049100

le temps des foins



SPÉCIAL CONGRÈS JUILLET 2004

SOMMAIRE

3

LE MOT DU PRÉSIDENT

4

CINQ ANS DÉJÀ !

6

ÉCONOMIE

Rentabiliser comme 1, 2, 3

9

APPEL À RECETTES D'AGNEAUX

Livre de recettes avec Les Éditions de l'Homme

10

LES PAGES DU CEPOQ

Le CEPOQ tourné vers l'avenir

Actualités

Recherche

Génétique

Santé

Vulgarisation

Déclaration

d'agneaux lourds

en pages centrales,
feuille détachable à remplir et
à envoyer par télécopieur ou
par courrier à la FPAMQ

28

LA CHRONIQUE DE LA SEMRPQ

Liste des membres 2003-2004

32

CLASSIFICATION

Carcasses pesantes... c'est bien, mais!!!

34

ENVIRONNEMENTALEMENT-VÔTRE !

Échantillonner vos sols et fumiers !

Oui mais comment?

38

REPORTAGE

Le charme discret de l'expérience...

Rencontre avec Thérèse Lemoine



Langis Croft



Le mot du président

Différents continents, même débat !

Il y a quelques jours j'ai eu le plaisir de souper avec une délégation de représentants de l'industrie ovine française. Se tenant à la table champêtre de la Bergerie *Des Neiges*, dans le cadre d'un voyage d'étude portant sur la traçabilité, la rencontre nous a permis d'échanger sur plusieurs sujets.

D'entrée de jeux nous avons échangé sur la crise des revenus et la réforme des programmes de support à l'industrie ovine. Les similitudes entre nos deux pays sont frappantes. Alors qu'au Canada et au Québec nous venons de connaître le cadre stratégique agricole, les européens et français ont réformé la politique agricole commune (PAC). Là-bas, une entreprise agricole doit commercialiser 600 agneaux pour vivre de sa production, tandis que chez nous, le modèle de coût de production établit la barre à 621, dont près de 50% en agneau lourd.

La relève et l'établissement de jeunes éleveurs y sont également des problèmes sérieux. Aux dires d'Emmanuel Coste, éleveur et président de la filière ovine (INTERBEV), la France accorde des primes à l'établissement mais ces dernières sont souvent versées après qu'un programme de stage ait été complété par une formation académique. Au Québec, nous avons plutôt l'approche inverse en ce qui concerne le volet académique. Là où le système français pourrait nous apporter du renouveau, c'est par la mise en place de parrainage entre d'anciens et nouveaux producteurs.

Profondément convaincu, depuis plusieurs années, du bien fondé d'une telle approche, je crois que nous aurons intérêts à regarder de près cette façon de faire et à nous en inspirer. En effet, une réforme de l'établissement s'impose puisqu'au cours des dernières années, environ 60 entreprises ont quitté la production. Cela représente près de 7% des exploitations ovines québécoises. Au cours de la même période, le nombre de nouvelles entreprises a été légèrement supérieur. Il en résulte donc une faible augmentation du nombre total d'entreprises adhérant au programme de sécurité du revenu. À la lumière de cette information force est de constater que le secteur ovine ne fait pas exception aux statistiques économiques voulant que seul un faible pourcentage d'entreprises traverse la période 0-5 ans.

Il est de notre devoir de faire en sorte que ces statistiques changent, qu'elles s'améliorent. D'une part, la formation et la préparation des aspirants producteurs doivent être bonifiées par plus de stages et par un parrainage. D'autre part, il est clair que la crise des revenus, l'embargo américain et l'état non optimal d'organisation de notre mise en marché sont des facteurs qui font mal aux liquidités. Ce dernier élément constitue

pour toutes les entreprises, mais encore plus pour celles en démarrage, un élément déterminant dans la poursuite des opérations.

La réforme de la sécurité du revenu et l'avènement du Cadre stratégique agricole modifieront les programmes que nous connaissions si bien. Ils continueront à assurer une stabilité financière aux entreprises adhérentes capables de produire selon la structure du modèle. Cependant, il faut être clair, la réforme remettra en question certains automatismes. Nous aurons à démontrer que nous allons chercher le maximum dans le marché avec la structure de mise en marché la plus efficace. Ce n'est pas la première fois que j'écris cette phrase, mais je constate que l'échéance pour faire cette démonstration arrive à grands pas.

Bien que plusieurs choses soient encore à parfaire avec le système de traçabilité, l'identification de l'ensemble du cheptel est une opération fastidieuse mais nécessaire afin d'assurer une sécurité sanitaire de même qu'une évaluation précise du risque financier assurable par la Financière agricole. Cette pratique de saine gestion est positive à notre dossier, reste à présent le démarrage de l'agence de vente. Au moment d'écrire ce texte, des décisions importantes sont en préparation et devraient permettre un déblocage du processus menant à la sanction d'une première convention de mise en marché par la Régie des marchés agricoles. Gage d'une plus grande stabilité, le conseil d'administration de votre fédération travaille afin

d'assurer le démarrage de ses opérations en janvier 2005.

Différents continents, même débat! Nos cousins français nous ont également expliqué qu'ils ont rencontré récemment les représentants de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie. Une autre rencontre de travail s'est tenue au Congrès mondial de la viande (Winnipeg, juin 2004) et tout semble annoncer un raffermissement des prix néo-zélandais et australiens. Cette décision permettra aux éleveurs de cette région du monde d'obtenir de meilleurs revenus du marché. Il faut s'attendre à ce que cette décision nous permette également d'améliorer nos revenus puisque l'écart du prix de vente entre notre produit et le leur diminuera.

Une visite au Congrès mondial du mouton et de la laine nous permettra de confirmer cette information et bien d'autres. Je vous y invite également et tient à féliciter l'équipe d'organisation de cet événement unique pour la quantité et la qualité du travail accompli.

Bonne période des foin.



Jean-François
Samray



Directeur général

Cinq ans déjà!

Voici déjà cinq années que le conseil d'administration de la fédération a retenu ma candidature à titre de directeur général. Au cours de ces soixante mois, une somme importante de travail a été réalisé, plusieurs réformes ont été réfléchies, discutées, votées puis mises en application. L'objectif de ces démarches : améliorer la compétitivité des producteurs ovins du Québec.

À mon premier jour d'emploi, la fédération occupait un espace permettant d'asseoir deux personnes et d'entreposer trois classeurs. À cette époque, soit en 1999, le Québec comptait 80 000 brebis stabilisées, l'environnement n'était pas encore un frein au développement de la production, la sécurité du revenu était un programme connu et qui avait fait ses preuves. Certes, nous étions au lendemain de la crise de la tremblante et tout était à faire pour obtenir des compensations pour les producteurs dont les troupeaux avaient été décimés.

Depuis lors, le cheptel s'est considérablement accru et compte aujourd'hui près de 200 000 brebis. Pour vous appuyer dans la production d'agneaux lourds de meilleure qualité, un projet de classification a été réalisé. Le conseil d'administration m'a demandé, par la suite, de mettre en place ce service dans les abattoirs de la province. En trois années, c'est plus de 140 000 carcasses qui ont été classées et les résultats démontrent une amélioration continue. Il s'agit là d'une grande réussite pour vous tous. Vous saviez que vos agneaux étaient de qualité, maintenant, vous en avez la preuve. Les rapports reçus au fil des semaines vous ont permis de valider vos pratiques et d'apporter des correctifs dès qu'un écart fut constaté. Il s'agit là d'une réussite collective importante. La venue imminente de l'agence de vente permettra d'en assurer le financement à long terme.

Au cours de cette même période, l'agroenvironnement est devenue une priorité quasi nationale. Pour le gouvernement du Québec, du fumier c'est du fumier : peu importe l'animal qui l'a produit, sa composition chimique ou son mode de stockage. Cette position nous a amené à réaliser plusieurs études. Une d'entre elles nous a permis de faire revoir la norme phosphore de 12,06 kg/ brebis à 6,05 kg/brebis. Bien que transitoire, cette nouvelle norme permet à un producteur, avec un même certificat d'autorisation, de détenir

deux fois plus de brebis qu'avant. Ce gain, réalisé dans une période de forte inflation des terres, a une valeur économique considérable. Toutefois, nous devons continuer à mettre beaucoup d'effort dans ce dossier pour transformer cette norme temporaire en norme permanente.

Le revenu net à la ferme est un dossier qui a monopolisé beaucoup d'énergie. Pour faire valoir nos points de revendication historique, la fédération déposait, il y a cinq ans, le projet gestion au CDAQ. Durant cette période nous avons procédé à divers ajustements et avons produits des analyses individuelles et provinciales. En plus d'aider les producteurs dans la gestion de leur entreprise, les données recueillies se sont avérées cruciales lors de l'enquête permettant d'établir un nouveau coût de production. Attendue de tous, cette nouvelle couverture de stabilisation reconnaît qu'il en coûte plus cher à produire un agneau lourd et compense le producteur en fonction de cette réalité. L'enquête a constaté que le troupeau "moyen" s'est accru significativement et que le travail requis par l'exploitant agricole est également plus élevé, un des plus élevés parmi les productions agricoles québécoises. Un fois ce constat établi force est de constater que la nouvelle couverture du revenu agricole couvrira de façon plus adéquate les coûts engendrés par l'élevage ovin.

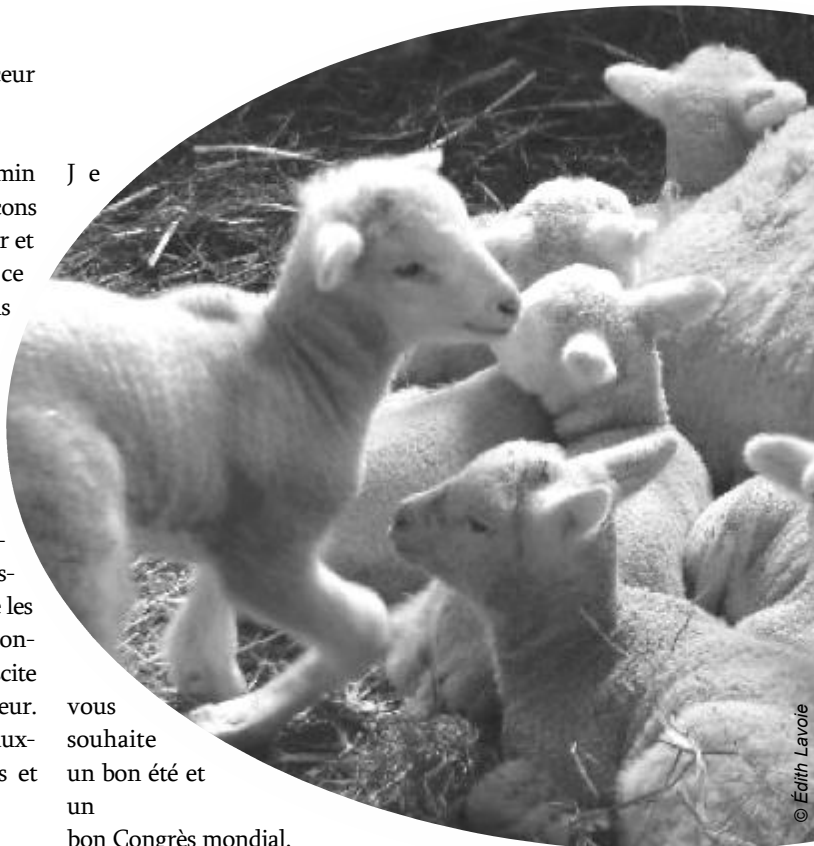
Avec le nombre croissant de brebis, la spécialisation des producteurs, les normes de plus en plus élevées en production agricole et l'éventail de connaissances que nous nous devons de posséder, le conseil d'administration de votre fédération s'est donné les outils pour être au niveau requis par nos interlocuteurs.

On ne peut parler de revenu à la ferme sans parler de la vente des agneaux et de l'agence de vente pour les agneaux lourds. Dans ce dossier, beaucoup de consultations, de rencontres et de travail ont été réalisés. Vos représentants aux conseils d'administration et exécutif ont traité ce dossier en gardant en tête l'intérêt collectif comme finalité. Certes, dans un tel dossier on ne peut faire l'unanimité et beaucoup a déjà été écrit sur les attentes de certains et celles de la majorité. Pour ma part, je demeure convaincu que nous aurons rapidement à opérer l'agence de vente. Afin de se préparer à cette éventualité, plusieurs projets pilote ont été réalisés. Depuis deux années, la fête de Pâques donne lieu à des interventions de la fédération pour répondre aux besoins de certains acheteurs et ainsi soutenir le prix. La vente à Loblaws poursuit son cours et d'autres acheteurs demandent à avoir un service similaire. Dans ces cas, la coordination assurée par la fédération nous a permis de roder dif-

férents mécanismes, lesquels faciliteront le démarrage en douceur de l'agence.

Somme toute, après cinq ans, je constate qu'un bout de chemin important a été réalisé par l'entremise de modification aux façons de faire habituelles. Certaines réformes se sont faites en douceur et d'autres ont demandé des ajustements en cours de route. Dans ce cas bien précis, je tiens à remercier tous les producteurs qui nous ont fait part de leurs remarques et commentaires, car ce sont ces conversations qui nous ont permis d'améliorer les services qui vous sont offerts. Ce feed back est essentiel à notre travail et à celui des administrateurs. Merci pour votre implication.

Avec le nombre croissant de brebis, la spécialisation des producteurs, les normes de plus en plus élevées en production agricole et l'éventail de connaissances que nous nous devons de posséder, le conseil d'administration de votre fédération s'est donné les outils pour être au niveau requis par nos interlocuteurs. Les pionniers et la relève se côtoient, l'intérêt que notre production suscite laisse croire que ce phénomène prendra de plus en plus d'ampleur. Somme toute, les gestes posés pour que les producteurs d'agneaux-moutons vivent de la production sont des actions réfléchies et orientées vers l'avenir.



J e

vous
souhaite
un bon été et
un
bon Congrès mondial.
Au plaisir de vous y rencontrer.



PREMIER CHOIX AGRICOLE

142, Rue Martineau, St-Hyacinthe,
Quebec J2S 8B1

**UNE DIVISION DE CANADIENNE
CO-OPERATIVE WOOL GROWERS LIMITÉE**

Tel: (450)796-4242 * 1-888-796-4242

Fax: (450) 796-4243

Web: www.wool.ca

Email: premchoix@sympatico.ca

**Produits de Qualité Pour Animaux
Produit Fait en Laine Naturel
Dépôt de Laine**

Un catalogue en français est maintenant disponible, vous y trouverez des produits d'élevage pour ovin, caprin, bovin, porc et chevaux. Communiquez avec nous, nous vous en ferons parvenir un.

N'oubliez pas que nous avons un dépôt de laine permanent à St-Hyacinthe qui est ouvert de lundi au vendredi.

Prenez en note nos nouvelles heures d'ouverture
Lundi 9h00 à 21h00
Mardi au Vendredi de 9h00 à 17h00
Samedi 10h00 à 16h00

Marie-France Bouffard et Christian Beaudry

Agronovie S.E.N.C.

Éleveur ovin de race pure
Polypay et Arcott Rideau

Troupeau fermé,
suivi génovis,
testé maedi visna.
Béliers génotypés.

Sujets reproducteurs
disponibles



635, rang Beaudry, Granby(Québec) J2G 9H9
(450) 379-5298 Courriel : chris.beau@sympatico.ca



Marie - Eve Tremblay, agr.



Rentabiliser comme 1, 2, 3

Combien d'agneaux doit produire une brebis? Quel est le taux d'endettement idéal en production ovine? Voilà de belles questions mais combien d'entre vous peuvent réellement y répondre sans connaître l'ensemble des spécificités de production de son entreprise.

Voyons cette recette miracle pour rentabiliser chacune des entreprises ovines québécoises.



En mai dernier se tenait la journée OVIPRO, organisée grâce à un partenariat entre le CEPOQ et l'équipe du Dr François Castonguay d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. J'ai eu l'honneur d'y présenter une réflexion sur l'état actuel de la production ovine au Québec. Plusieurs commentaires pertinents sur l'évolution du secteur ont été amenés et parmi les éléments à retenir, notons l'importance de la concertation entre les intervenants dans le but d'offrir aux producteurs des services complets et répondant aux besoins des entreprises tout en considérant les spécificités de ces dernières.

Voilà un beau thème sur lequel chaque organisation pourrait travailler bien longtemps. Toutefois, afin d'être proactif dans la démarche, il est primordial d'adapter ce thème afin que ce soit les producteurs eux-mêmes qui, de plus en plus aux courant des réalités vécues sur leur entreprise et dans les sphères avoisinantes, exigent cette concertation afin d'assurer la rentabilité du secteur. Pour y arriver, voyons les priorités.

Tableau 1: Comparaison productivité

	PRODUCTEUR 1	PRODUCTEUR 2
Prolificté	2.20	1.70
Nbre d'agnelage	1.10	1.35
Productivité	2.42	2.30
Mortalité	15%	10%
Agneaux réchappés	2.08	2.07

Connais-toi toi-même!

Loin de moi l'idée d'exprimer mon opinion sur l'étendue psychologique de ce célèbre proverbe mais plutôt de l'aborder comme une philosophie de travail. Une des réalités vécues par les entreprises agricoles est la difficulté de distinguer les activités de l'entreprise de celles de l'exploitant. Il devient donc intéressant d'aborder les objectifs et orientations de l'entreprise en fonction de celles du producteur. De ce fait, des choix sur l'entreprise devront être faits, autant en ce qui concerne la sélection des sujets que de l'alimentation servie. Et ceci, en tenant compte de l'orientation de l'industrie ou du marché, mais également d'après les particularités de l'entreprise, de même qu'en fonction des aptitudes et intérêts du gestionnaire. L'acquisition de brebis plus prolifiques, par exemple, peut sembler, pour l'ensemble des producteurs, être la solution idéale pour accroître le nombre d'agneaux produits. Toutefois, un exploitant peut préférer gérer davantage d'agnelages et passer moins de temps à gérer des agneaux où, dépendamment de l'historique de l'entreprise, il risque d'observer des taux de mortalité plus élevés. La décision première que ce producteur aura à prendre devra donc considérer ses aptitudes pour le désaisonnement et éventuellement, considérer l'accroissement de la prolificité des sujets.

L'important consiste donc à hiérarchiser ses priorités afin d'atteindre le but ultime qui est la rentabilité maximale de l'entreprise.

Le portrait

La première étape que l'exploitant doit franchir, afin d'optimiser la rentabilité de son entreprise, est d'en dresser un portrait détaillé sur les plans techniques et économiques. Il s'agit d'une étape importante qui facilite la prise de conscience des besoins de l'entreprise, en plus d'orienter les décisions futures de cette dernière. Le récent projet d'implantation de la comptabilité de gestion sur les entreprises ovines est venu répondre au besoin d'organisation des informations des producteurs et a ainsi permis, à près de 80 exploitations, de bénéficier d'une saisie des données comptables tenant compte des paramètres techniques de l'entreprise. La comptabilité de gestion demeure donc un outil fort utile pour l'élaboration du portrait de l'entreprise mais un état des revenus sur les dépenses détaillées l'est également. En ce qui a trait aux aspects techniques

de l'entreprise, l'extraction des informations compilées dans le carnet d'agnelage peut servir de base de travail, toutefois, la gestion informatisée demeure l'outil par excellence. La Fédération travaille d'ailleurs sur la possibilité de rendre accessible à l'ensemble des producteurs ovins du Québec, un logiciel de gestion informatisée des troupeaux. L'ensemble des informations se rapportant aux sujets pourront y être répertoriées et pourront être transmises à l'organisme désiré sans reproduire la saisie. Le traitement des données GENOVIS, les enregistrements à la Société canadienne d'enregistrement des animaux (SCEA) et les déclarations à Agri-traçabilité Québec inc. (ATQ) sont parmi les opérations gérées par le logiciel qui devrait être disponible à l'automne 2004. D'ici là, la collecte des informations demeure indispensable pour dresser le portrait de l'entreprise. Il est préférable de retenir au moins deux années afin d'assurer la validité du portrait.

La gestion des points critiques

L'augmentation des revenus est, depuis plusieurs années déjà, la préoccupation première des intervenants ovins et des producteurs. Les études réalisées à ce sujet démontrent bien que pour y arriver, l'accroissement de la prolificité et de la productivité des sujets sont essentiels. Toutefois, d'après les informations recueillies, notamment avec l'étude du coût de production et de l'analyse des données technico-économiques des entreprises, on observe une stagnation de ces paramètres. Il est bon de noter que l'étude du coût de production s'effectue sur des entreprises dites spécialisées et que l'analyse technico-économique s'adresse à toutes les strates d'entreprise. De plus, une nouvelle réalité est observée dans le secteur de l'agneau lourd : on observe une croissance importante du secteur de même qu'un accroissement du poids de vente des agneaux, ce que confirme d'ailleurs les résultats de classification des agneaux lourds du premier trimestre de 2004.

Ainsi, pour accroître leurs revenus, les entreprises spécialisées ont opté pour l'augmentation du poids de vente des agneaux. Les conséquences de cette décision sont multiples et viendront interférer directement sur la rentabilité de l'entreprise. Effectivement, outre l'accroissement des charges alimentaires, l'augmentation du poids de vente des agneaux engendre habituellement une augmentation des coûts fixes par tête, puisque les agneaux sont gardés pour une plus longue période. L'immobilisation de ces espaces freine ainsi la production d'autres agneaux. De plus, on constate une coloration plus foncée de la viande, proportionnellement à sa durée d'élevage. Dans les cas où les gains quotidiens permettent une durée d'élevage moindre, l'intérêt de produire un agneau plus lourd peut devenir intéressant. Toutefois, une attention doit être portée à la qualité de ces derniers puisque, d'après les résultats de classification 2004, plus du tiers des carcasses ne répondent plus au standard du marché parce qu'elles sont devenues trop grasses. En 2002, moins de 20% des carcasses étaient déclassées pour ce même critère. Il s'agit d'une régression importante pour le secteur.

Plusieurs producteurs s'interrogent encore sur la pertinence de respecter ces standards de qualité puisqu'ils sont payés au kilogramme vendu. Je répondrais en partie à leur questionnement quoique l'es-

sentiel du calcul peut être fait en privé, dans chaque bergerie québécoise. À la lumière des travaux effectués pour le Congrès spécial de l'UPA, les données comparant le prix de détail de l'agneau au prix versé aux producteurs fait de la production ovine l'un des parents pauvres en ce qui concerne la rémunération des coûts de production du produit. Les causes expliquant cet écart sont multiples. On peut entre autre signaler la méconnaissance des coûts réels de production d'un agneau et un paiement inadéquat du produit lié à son manque d'homogénéité. Il est, en effet, difficile de retirer du marché un prix supérieur si les caractéristiques diffèrent d'un agneau à l'autre, que ce soit pour le poids de l'agneau, la couleur de la viande ou l'épaisseur de gras.

Les exemples démontrant l'impact des paramètres technico-économiques, législatifs et environnementaux de l'entreprise entre-eux sont nombreux. Ainsi, pour chacune des décisions prises sur l'entreprise, le producteur doit évaluer ses répercussions non pas uniquement sur les revenus ou sur la charge de travail mais bien sur l'ensemble des éléments constituant la " routine " de l'entreprise. Cela évitera d'effectuer de mauvais choix qui pourraient s'avérer désastreux pour l'exploitant. Fait à noter, on observe, indépendamment du nombre de nouveaux producteurs, que près de 7% des entreprises laissent la production chaque année.

La solution miracle...

Il n'existe évidemment pas de solution miracle permettant d'assurer à chaque entreprise une rentabilité maximale. Il est toutefois impératif pour les producteurs d'apprendre à prendre des décisions éclairées en tenant compte de l'ensemble des paramètres de l'entreprise afin de générer des marges bénéficiaires positives à court, moyen et long terme. Je vous suggère donc un exercice pour y arriver.

1. Il faut d'abord dresser la liste des paramètres à améliorer sur l'entreprise. Ces paramètres doivent être spécifiques et compatibles avec les dispositions de l'exploitant. Augmenter la prolificité des brebis est l'objectif de tout producteur mais encore faut-il savoir s'il s'agit de la solution adéquate pour l'entreprise.

2. Une fois listés, les paramètres pourront être classés en fonction des déboursés requis et des résultats escomptés à court, moyen et long terme. L'accroissement du gain quotidien des agneaux, par exemple, sera observable à la suite de sélection génétique. Les résultats ne seront observables qu'à moyen ou long terme, donc il ne faut pas s'attendre à rentabiliser l'investissement dès le début; d'où le choix de plusieurs producteurs de sélectionner les meilleurs sujets et de faire l'acquisition de nouveaux sujets graduellement.

3. Finalement, déterminer l'ordre dans lequel les paramètres seront travaillés. Pour ce faire, il faut utiliser les données économiques de l'entreprise et extrapoler. Un fichier de calcul est disponible sur le site de la Fédération, à titre indicatif, afin de calculer la marge bénéficiaire de

**La rentabilité
des entreprises
est plus que
jamais une priorité
pour notre
industrie**

►► Suite p.9

VOICI LE TÉMOIGNAGE DE JEAN-MARC GILBERT ET MARY BODEL DE LA FERME JMJ GILBERT SENC DE COOKSHIRE, ÉLEVEURS DE PUR-SANG FINNOIS

"Nous avons maintenant le statut "OR" dans le projet pilote d'assainissement des troupeaux ovins pour le Maedi visna volet québécois.

Depuis octobre 2003, nous utilisons la moulée PURANIO de Purina pour la certification HACCP de leurs installations.

De plus, cette moulée répond bien à nos attentes :

- consommation hâtive
- chaque bouchée est équilibrée (moulée cubée, pas de triage)
- bonnes performances



Cette moulée nous permet un meilleur gain de poids plus rapidement.

Le 8 avril 2004
 Éric Couture, dta, Vendeur Conseil
 Au Service du Cultivateur Inc.

VOICI LES RÉSULTATS DES AGNELAGES DU MÊME LOT DE BREBIS MULTIPARES À LA SAISON 2002 AVEC LA MOULÉE D'UN COMPÉTITEUR ET CEUX EN SAISON 2003 AVEC LA MOULÉE PURANIO DE PURINA

	Brebis nombre	Agneaux nombre	Poids moyen naissance	# jours entre les pesées	Poids moyen 2e pesée	Gain moyen quotidien
Automne 2002	16	32	6.0 lbs	93.5	52.3 lbs	0.495 lbs
Automne 2003	17	37	5.8 lbs	85.8	55.1 lbs	0.574 lbs

PLUS VALUE PURINA : 3.95 LBS DE PLUS SUR 50 JOURS



Information générale
(450) 676-8607
www.agribands.ca



►► Suite de l'article des pages 6-7

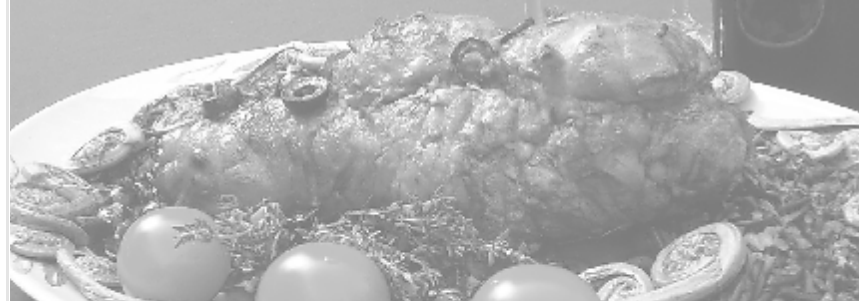
l'entreprise. www.agneauduquebec.com/economie Le fichier tient compte de la durée d'élevage des agneaux, de la consommation alimentaire, de la superficie d'élevage et d'autres frais y étant reliés. L'exploitant pourra y saisir ses propres informations et voir le résultat.

Afin d'appuyer les entreprises dans leurs démarches de planification prévisionnelle, il est bon de rappeler que le programme de stabilisation des revenus agricoles sera bientôt révisé. Les hypothèses actuellement sur la table sont nombreuses allant d'un programme couvrant uniquement la productivité des brebis, soit le nombre de kilogramme d'agneaux vendus, à un programme intermédiaire où le comptage des brebis demeure mais les kilogrammes vendus sont également pris en considération. D'où l'importance, pour chacune des exploitations, d'avoir un plan de travail clair.

Santé et HACCP à la ferme

Parmi les paramètres que les exploitations devront surveiller, mentionnons la santé et l'innocuité du produit qui répondent à la fois à l'amélioration de l'efficacité des entreprises et aux besoins des consommateurs à génétique. Cependant, compte tenu des impacts financiers qui sont ressentis à court terme et les résultats visibles seulement qu'à moyen et souvent à long terme, un virage trop drastique peut souvent placer l'entreprise dans une bien mauvaise posture. Ainsi, une entreprise ayant un intérêt pour un projet quelconque, devrait évaluer la possibilité de le faire en considérant la situation actuelle de l'entreprise et l'impact que le projet aura à court, moyen et long terme.

AVEZ-VOUS DE BONNES RECETTES ?



Nous souhaitons vous inviter à participer à la mise en place d'un livre de recettes sur le produit de notre fierté, l'agneau frais du Québec, sous toutes ses découpes et apprêté au meilleur de votre créativité !!!

La Fédération souhaite mettre en valeur les meilleures de vos recettes d'agneaux pour la publication d'un livre de recettes en partenariat avec Les éditions de l'Homme. Ce livre, portant uniquement sur notre produit, sera vendu partout à travers la Francophonie et deviendra assurément la "référence" en terme de cuisine pour l'agneau. Séduisant par son graphisme et par son contenu et accessible à tous, il sera une très bonne idée cadeau à offrir dès Noël 2005.

Pour nous transmettre vos recettes ou pour toutes informations, contactez Edith Normandeau à la FPAMQ au (450)679-0540 poste 8332, par télécopieur au (450)674-4415 ou par courriel : enormandeau@upa.qc.ca

* Merci de considérer que vous devrez céder vos droits sur les recettes transmises. En retour, vous obtiendrez un rabais intéressant pour l'achat du livre si votre recette est sélectionnée.

 **LES ÉDITIONS DE
L'HOMME**

À L'OCCASION DU CONGRÈS MONDIAL DU MOUTON

NOUS FÊTONS NOS *20 ans* d'existence!

Gagnez des \$ en sauvant des vies

NOUVELLE VERSION «Les maladies du mouton» **SPÉCIAL 64,95 \$**
Rég. 86,00 \$

Venez nous rendre visite à notre kiosque,
avec votre bon d'achat, nous vous remettons
un **CADEAU SURPRISE**.



Contactez votre revendeur local

1 866 888-5258

mateleva@globetrotter.net

LES PAGES DU CEPOQ

Génétique

Recherche

Santé

Vulgarisation



CENTRE D'EXPERTISE EN PRODUCTION OVINE DU QUÉBEC (CEPOQ)

1642 rue de la Ferme, La Pocatière, Qc G0R 1Z0 Tél. : (418) 856-1200 * Télécopieur : (418) 856-6247 * infocepoq@cepoq.com * www.cepoq.com

LE CEPOQ TOURNÉ VERS L'AVENIR ...

Par Francis Goulet, agr. M.Sc.

Directeur du Centre d'expertise en production ovine du Québec

L'agriculture change, la recherche et le transfert technologique aussi !

Il y a maintenant sept ans que l'industrie ovine s'est dotée d'un centre de recherche et de transfert technologique. Déjà ! Le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) a maintenant le vent dans les voiles. Depuis 2002, grâce à l'ajout du secteur santé à ceux de la génétique, de la recherche et de la vulgarisation, le centre est en mesure d'offrir une panoplie de produits et de services capables de répondre aux préoccupations des producteurs ovins d'aujourd'hui. Les accomplissements de ces années de travail peuvent en grande partie être expliqués par le recours constant au concept de partenariat.

Partenariats pour la croissance de l'industrie

Les alliances et les partenariats sont quelques-unes des stratégies utilisées par les entreprises pour atteindre le succès. Le CEPOQ n'y échappe pas ! La mise en commun des forces complémentaires de chacun des partenaires représente un atout important afin d'améliorer la productivité du centre et de réduire les charges qui sont associées à ses mandats. Mais d'abord et avant tout, ces alliances permettent d'être à l'affût des besoins du secteur ovin et de s'adapter aux changements.

Appelée " *partenariat stratégique* ", cette manière de travailler est un outil formidable pour l'atteinte d'objectifs communs. Avec l'augmentation des besoins en recherche et en développements dans le secteur, il s'avère impossible de fonctionner en vase clos. À titre d'exemple, nous collaborons actuellement avec plusieurs vétérinaires praticiens afin de contribuer à l'assainissement de l'ensemble du cheptel ovin provincial et de soutenir les producteurs dans cette démarche. En plus d'interagir avec les différents intervenants du monde ovin québécois, le personnel du CEPOQ s'efforce de travailler en collaboration avec des ressources oeuvrant à l'extérieur de ses champs de compétences ou de son territoire. Ces ressources peuvent apporter des solutions originales à certains besoins spécifiquement identifiés (qualité de la viande, alimentation des ruminants, ...). Ce type de partenariat permet à chacun des acteurs en présence de progresser.

L'avenir se trace...

Au cours des prochaines années, les producteurs ovins québécois auront l'occasion de trouver " *chaussure à leur pied* " dans ce que le CEPOQ leur offrira. Tout comme le CEPOQ créé des partenariats avec des chercheurs, des intervenants et des enseignants, nous invitons chaque producteur à faire de même avec nous. Ainsi, vous pouvez communiquer avec nos professionnels pour toutes questions touchant la production ovine. ***Il nous fera plaisir d'y répondre ou de vous aiguiller vers l'un de nos nombreux partenaires.***

Bon été !

Le CEPOQ tient à remercier ses précieux partenaires pour leur soutien :



Agriculture and
Agri-Food Canada

Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec



FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS
D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC



Société des éleveurs de moutons
de race pure du Québec

LA RÉUNION GÉNÉRALE ANNUELLE DU CEPOQ

Le 17 avril dernier, se tenait la réunion générale annuelle du CEPOQ à Princeville. Plus de 50 personnes ont participé à cet événement qui était ouvert à toutes les personnes impliquées en production ovine et ayant à cœur son développement. Le CEPOQ remercie toutes les personnes ayant participé à cette journée et tient à remercier tout particulièrement Mireille Lemelin et Michel Thibodeau, propriétaires de la ferme Germanie, pour leur accueil chaleureux.

DOCUMENTS DISPONIBLES AU CEPOQ

Le CEPOQ offre à sa clientèle plusieurs documents d'intérêt en production ovine. N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous pour commander le(s) document(s) de votre choix :

- Trousse de démarrage en production ovine (CRAAQ, 2002)
- Guide Production Ovine 2000 (CRAAQ, 2000)

Documents bientôt disponibles : fiche technique sur l'utilisation des harnais marqueurs, fiche technique sur l'allaitement artificiel, évaluation des coûts d'élevage des animaux reproducteurs.

Pour plus d'information, contactez Johanne Cameron par téléphone au (418) 856-1200 poste 221 ou par courriel : johanne.cameron@cepoq.com

Flash Actualités

DES BREBIS QUI PRODUISENT DES PROJETS

Par Sylvain Blanchette

Gérant des installations de recherche et de développement au CEPOQ

La ferme de recherche du CEPOQ représente un outil exceptionnel pour l'accomplissement de projets. En effet, les bâtiments et les équipements de la ferme sont adaptés et fournissent un éventail de possibilités pour la réalisation de projets en régie, en alimentation, en reproduction, en génétique, en agroenvironnement, en santé, etc.. De plus, l'uniformité du troupeau facilite la formation de groupes homogènes pour l'application des protocoles expérimentaux. L'équipe de la ferme est experte dans l'application de protocole de recherche sur le terrain.

Malgré la grande quantité de projets de recherche réalisés au CEPOQ et les contraintes qui y sont parfois rattachées au niveau de la régie d'élevage, il est tout de même possible, avec une bonne planification, de maintenir la productivité du troupeau. Le tableau suivant résume la productivité du troupeau pour les dernières années.

Années	Nombre d'agneaux nés/brebis/agnelage	Nombre d'agneaux sevrés/brebis/année
2002	1,70	2,10
2003	1,68	1,91
2004*	1,70	2,04

* Prévisions pour l'année 2004

Quelles-sont nos installations ?

Le CEPOQ utilise 7 bâtiments et 6 hectares de prairies et de pâturages (en location auprès du Centre de développement bioalimentaire du Québec). Deux bâtiments sont utilisés pour loger le troupeau, soit la bergerie neuve, (bergerie chaude de 120' x 80') et la bergerie no 5 (bergerie froide 256' x 35'). Les autres bâtiments servent principalement d'entrepôt pour la paille, le foin et les équipements.

Particularités de la ferme :

- Règles de bio-sécurité strictes
- Laboratoire et salle de chirurgie
- Section avec logettes modulables, utilisées pour les projets et pour les agnelages
- Balances électroniques pour les aliments et pour les animaux
- 365 brebis de race pure Dorset
- Troupeau fermé depuis 4 ans
- 28 béliers reproducteurs
- Agnelages à tous les 2 mois ou en fonction des projets (groupe d'environ 80 femelles)
- Statut or dans le cadre du projet pilote d'assainissement des troupeaux ovins pour le maedi-visna (volet québécois)
- Évaluation génétique sur GenOvis
- Alimentation robotisée dans la bergerie neuve



LES JOURNÉES OVIPRO, LE RENDEZ-VOUS 2004 DES INTERVENANTS EN PRODUCTION OVINE

Les Journées OVIPRO 2004 se sont déroulées les 13 et 14 mai dernier à Québec. Cet événement, réalisé conjointement avec le CEPOQ et l'équipe de François Castonguay d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, en était déjà à sa troisième édition. Ces journées de formation et de conférences étaient offertes aux intervenants oeuvrant



dans le secteur ovin. Elles représentent un moment privilégié de formation, d'échange d'informations et de discussion entre

les professionnels du secteur ovin (agronomes, techniciens, vétérinaires,...). L'événement s'est conclu par une visite et divers ateliers à la Ferme ovine Amki, propriété de Barbara et Gary Jack. Cette année encore, l'événement fut un réel succès ! En effet, 65 intervenants et professionnels de l'industrie ont participé aux journées OVIPRO. Par la poursuite d'événements de cette envergure, le CEPOQ souhaite accentuer ses efforts de transfert technologique. Le support et la formation continue des conseillers oeuvrant dans le secteur ovin sont quelques-unes des clés permettant le transfert des plus récentes découvertes du secteur auprès des producteurs. Un transfert technologique efficace et concerté est essentiel au développement de l'industrie et à l'amélioration de la compétitivité et de la rentabilité des élevages ovins québécois. Le CEPOQ félicite tous les conférenciers pour leur excellent travail et tient également à remercier tout particulièrement les propriétaires de la ferme AMKI qui ont gentiment accepté de recevoir les intervenants sur leur entreprise.

PROCHAINE ENTRÉE DE RACE PURE POUR LA STATION D'ÉVALUATION

Les éleveurs intéressés à soumettre des béliers pour la prochaine entrée en station (novembre ou décembre 2004) sont invités à communiquer avec Robie Morel au CEPOQ (418-856-1200 poste 226). Nous vous demandons de nous transmettre l'identité des pères des jeunes béliers à évaluer ainsi que la date prévue de vos agnelages automnaux. Ces informations sont requises avant le 30 septembre 2004 puisqu'elles permettront de fixer la date de la prochaine entrée en station.



RECHERCHE

Par François Castonguay, Ph.D.*

Supplémentation en vitamines B pour augmenter la productivité des brebis . . . PARTIE REMISE !

Des travaux de recherche effectués à la Station d'Agriculture et Agroalimentaire Canada de Lennoxville ont montré que la supplémentation de la ration des truies avec de l'acide folique, une vitamine du complexe B, s'avérait bénéfique pour la taille de portée. Une augmentation à ce point intéressante que l'ensemble des meuneries ont réajusté à la hausse le niveau d'incorporation minimum de cette vitamine dans les moulées destinées aux truies en gestation. Notre objectif était de savoir si nous pouvions transposer ces résultats chez la brebis.

Globalement, la productivité moyenne des élevages ovins québécois s'est peu améliorée depuis 20 ans. Les chiffres le démontrent clairement : la productivité annuelle des troupeaux calculée dans une étude du MAPAQ¹ réalisée en 1985 (1.45 agneaux

réchappés/brebis/année) est équivalente à celle observée dans l'étude de gestion de la FPAMQ² en 2002 (1.47 agneaux réchappés/brebis/année) ou dans l'étude sur le coût de production de l'agneau réalisée récemment par le MAPAQ³ (1.32 agneaux vendus/brebis/année). Les producteurs et les intervenants

en production ovine s'entendent pour dire que pour

brebis. Un des aspects à améliorer est sans aucun doute la prolificité des femelles utilisées dans les élevages.

Acide folique et productivité

Les études chez le porc ont montré qu'un supplément alimentaire d'acide folique pendant la gestation augmente le nombre de porcelets. Cette augmentation serait due à une réduction de la mortalité embryonnaire. En effet, il a été démontré que l'apport en acide folique est critique pour la survie embryonnaire et le développement du fœtus chez les espèces donnant naissance à plusieurs petits comme le rat, le hamster et le cobaye. L'effet bénéfique de l'acide folique serait causé, du moins chez le porc, entre autres, par une augmentation de la sécrétion de PGE2, une hormone importante dans l'établissement de la gestation. Les travaux de l'équipe de chercheurs dirigée par Christiane Girard et Jacques Matte de la Station de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada de Lennoxville, ont eu des impacts réels dans l'industrie porcine puisqu'ils ont permis de préciser les besoins en acide folique des truies en gestation et d'optimiser les concentrations dans les rations commerciales.



assurer la survie et le développement de l'industrie, il faut nécessairement augmenter la productivité des

¹ Boily, A. et P. Demers. 1988. Profil de l'élevage ovin au Québec, Colloque sur la production ovine, CPAQ, Québec, p.9-20.

² Tremblay, M.-É. 2002. Analyse de groupe provinciale, Production ovine, 2002. FPAMQ et FGCAQ, 36 pp.

³ MAPAQ. 2004. Étude sur le coût de production de l'agneau en 2002 au Québec, Direction des politiques sur la gestion des risques, 62 pp.

Chez la brebis, la mortalité embryonnaire représente une cause majeure de diminution de la taille de portée. En effet, on estime que 20 à 40% des ovules fécondés sont perdus. À travers le monde, dans les 20 dernières années, plusieurs protocoles de traitements hormonaux ont été développés pour tenter d'améliorer la prolificité et la fertilité des brebis. Cependant, l'utilisation des hormones en production animale est de moins en moins bien perçue par les consommateurs. Il apparaît donc important d'explorer de nouvelles avenues, notamment l'utilisation efficace des vitamines.

L'objectif de ce projet chez l'espèce ovine était donc d'évaluer l'impact d'une supplémentation en acide folique, durant le début de la période de gestation, sur la productivité de brebis prolifiques et non-prolifiques, en saison et en contre-saison sexuelles.

Essais en bergeries

Au site A (phase 1), 38 brebis non-prolifiques Dorset et 39 prolifiques $\frac{1}{2}$ Dorset $\frac{1}{2}$ Finnois ont été utilisées en saison sexuelle (novembre). Les traitements alimentaires ont débuté 3 semaines avant l'accouplement pour se terminer 30 jours après. La moitié des brebis (témoin) ont reçu une moulée commerciale standard (250 g/brebis/repas, matin et soir) alors que l'autre moitié a été alimentée avec la moulée standard supplémentée en acide folique (250 g de moulée/brebis/repas + 105 mg d'acide folique/brebis/repas servi en top dressing matin et soir). En contre-saison sexuelle (phase 2; mai), les manipulations de la phase 1 ont été répétées sur trois sites : le premier essai avec 80 brebis Dorset (site A), le second avec 78 Dorset

(site B) et le troisième avec 57 prolifiques $\frac{1}{2}$ Romanov (site C). Cette fois, l'acide folique a été ajouté à la moulée directement à la meunerie lors de la fabrication. Pour la phase 3, le protocole a été répété en



saison sexuelle (octobre) au site B avec 80 brebis Dorset. Au cours de tous les essais, des prélèvements sanguins ont été effectués pour établir les concentrations sanguines de différents métabolites liés à l'absorption de l'acide folique.

Finalement, ça marche ?

L'analyse des prélèvements sanguins démontre que la supplémentation alimentaire en acide folique (en top dressing ou par incorporation dans la moulée lors de la fabrication) permet d'augmenter significativement les niveaux de folates sanguins (le terme folates inclut toutes les formes biologiquement actives de l'acide folique). Les concentrations plasmatiques des brebis témoins, ne recevant pas d'acide folique, étaient autour de 1 ng/ml alors que les brebis traitées montraient des niveaux entre 2 et 5 ng/ml. Le traitement d'AF a été aussi efficace en saison qu'en contre-saison. Toutefois, en ce qui concerne l'effet de la supplémentation sur les performances de reproduction, mentionnons, qu'en résumé, l'augmentation des folates sanguins n'a pas

eu d'effets sur la fertilité ni sur la taille de portée des brebis, et ce, peu importe la saison de reproduction et la prolificité naturelle des brebis.

Alors, on change quelque chose dans nos rations pour brebis ?

Nos différents essais de supplémentation en acide folique chez la brebis n'ont pas permis de démontrer d'applications pratiques à court terme pour l'industrie. De nouvelles expériences seraient peut-être souhaitables pour évaluer d'autres protocoles (traitement plus long, concentration supérieure, etc.).

Merci à nos collaborateurs et partenaires

L'équipe de recherche était composée de : Hélène Méthot (étudiante à la maîtrise, Dépt. des sciences animales), Christiane Girard et Jacques Matte (chercheurs, Centre de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada de Lennoxville), Christiane Plante et Véronique Roy (techniciennes, AAC Lennoxville), Francis Goulet et Mireille Thériault (professionnels de recherche, AAC et Université Laval). Nous tenons à remercier le CORPAQ et le Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec pour son soutien financier sans lequel ce projet n'aurait pu se concrétiser. Nous remercions également le Groupe Dynaco ainsi que la COOP Fédérée de Québec pour leur contribution financière. Nous désirons souligner l'énergie et les efforts investis par les entreprises qui ont participé à la réalisation du projet : Bergerie de la Chouette à Maskinongé (Nancy Bergeron et Michel Reid), Bergerie des Cantons à Racine (Jean-Denis Pelletier et Sonia Trentin) et finalement le Centre d'expertise en production ovine du Québec à La Pocatière (Sylvain Blanchette et son équipe).

* François Castonguay, chercheur en production ovine, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Département des sciences animales, Université de Laval
francois.castonguay@san.ulaval.ca



RECHERCHE

Par Johanne Cameron, agr.*

De bons résultats avec l'allaitement artificiel ? Possible ?

Voilà une question sur laquelle plusieurs pourraient longuement débattre ! Lors d'une récente étude réalisée à La Pocatière, des agneaux élevés en allaitement artificiel à la louve ont présenté des résultats similaires à ceux élevés sous des brebis. Incroyable ou réalisable ??? En réponse à la question : "Est-ce possible d'obtenir de bons résultats ?" Il semble que oui ! NÉANMOINS, la clé du succès tient compte de plusieurs points critiques qui doivent être connus et, surtout, respectés.



L'ALLAITEMENT ARTIFICIEL POUR SAUVER UN PLUS GRAND NOMBRE D'AGNEAUX, UNE SOLUTION QUI N'A PAS TOUJOURS BONNE RÉPUTATION !

Tout le monde le sait, la hausse de la productivité des entreprises ovines passe, entre autres, par l'augmentation du nombre d'agneaux nés et réchappés par agnelage. De façon générale, peu de femelles sont en mesure d'allaiter adéquatement tous les agneaux issus de portées multiples (triplets et plus) sans affecter leur état de chair et, surtout, les performances de leur progéniture. L'allaitement artificiel peut donc devenir une alternative permettant de sauver un plus grand nombre d'agneaux sans pour autant hypothéquer la santé des femelles de l'élevage. Toutefois, bien que l'allaitement artificiel soit une technique connue de longue date, plusieurs problématiques sont encore rencontrées sur le terrain et cette dernière n'a pas toujours bonne réputation auprès des producteurs ! Un rapport présenté en 2000 par Manon Lepage agr. (consultante en production ovine) indiquait que le taux de mortalité des agneaux en allaitement artificiel au Québec

atteignait près de 50 % et que les gains moyens quotidiens étaient faibles. Des conditions sous optimales auraient pu expliquer ces faibles performances. Il est à noter que le taux de mortalité rencontré en allaitement artificiel devrait être inférieur à 5% (Gorrill et al., 1990).

Malgré ces quelques problèmes, l'élevage artificiel des agneaux risque d'être une technique utilisée par un plus grand nombre d'entreprises ovines dans l'avenir. En effet, un phénomène intéressant se produit actuellement. Au cours de la dernière année, le nombre de brebis de races prolifiques a connu une croissance importante (GenOvis, données 2003). Certains producteurs ont déjà dû opter pour des méthodes artificielles afin

d'élever les agneaux surnuméraires (louve ou bouteilles). De plus, avec l'essor de l'industrie ovine laitière, l'élevage artificiel prend de l'importance puisqu'il est connu que cette technique permet de commercialiser une plus grande quantité de lait (McKusick et al., 2001). Il devenait donc essentiel de cibler les paramètres de régie permettant de réduire la mortalité, d'amé-

liorer les performances de croissance et, surtout, d'optimiser la technique de l'allaitement artificiel des agneaux afin de minimiser les pertes de profits. Dans les derniers mois, le CEPOQ s'est penché sur la situation...

UN PROJET RÉALISÉ AU CEPOQ AVEC LA COMPAGNIE SERVAL EN 2003

Lors de l'été et de l'automne 2003, la compagnie SERVAL et le CEPOQ ont réalisé un projet sur l'allaitement artificiel en élevage ovin. Bien que différentes expériences ont été menées lors de l'étude, les résultats qui suivent sont issus de la comparaison entre les performances d'agneaux élevés sous la louve et celles d'agneaux élevés sous la mère.

UNE BRÈVE DESCRIPTION DU PROTOCOLE

Lors du projet, deux phases d'allaitement (naissance-sevrage) ont été réalisées, soit une première phase en juillet-août et une seconde phase durant les mois de septembre et d'octobre. Les agneaux étaient pesés à chaque semaine et toutes les données zootechniques étaient notées. De même, tout commentaire sur l'état de santé

Un sevrage plus hâtif permettrait d'améliorer la rentabilité de la technique

Les agneaux sélectionnés.

Les agneaux (race Dorset) provenaient de portées de jumeaux ou de triplets. Afin de pouvoir comparer efficacement les deux types de régies (louve vs brebis), un seul agneau devait être élevé sous la mère. Ainsi, avec les portées de jumeaux, un agneau était placé à la louve et l'autre demeurait sous la mère. Dans le cas des agneaux nés triples, deux des trois agneaux étaient placés à la louve et un seul demeurait avec sa mère. À la naissance, les agneaux ont été pesés et tous les soins de base étaient prodigués.

Les agneaux sous allaitement artificiel.

Les agneaux sélectionnés pour ce traitement étaient placés à la louve idéalement 24 à 36 heures après leur naissance. Avant le transfert à la louve, nous nous assurons que le colostrum avait été consommé. Afin de faciliter l'entraînement à la louve, les agneaux jeûnaient durant une période maximale de 4 à 6 heures suite à leur dernier repas de colostrum. Les agneaux placés dans un même parquet d'alimentation artificielle étaient de poids uniformes (moyenne de 5,0 kg écart type de 1,7 kg) et l'écart d'âge entre ces derniers ne dépassait pas 7 jours. L'espace minimal par parquet était de 0,5 m²/agneau. Les parquets étaient situés dans un endroit sec et sans courant d'air. Pour les besoins du projet, les agneaux étaient sevrés après 40 à 45 jours d'élevage sous la louve.

Les machines d'allaitement.

Pour chacune des phases d'allaitement, quatre louves ont été utilisées. Les louves étaient calibrées en début d'expérience puis à

chaque semaine. La calibration était également vérifiée au besoin ou en cas de problèmes. Les louves étaient désinfectées complètement au minimum 2 fois par semaine et des rinçages supplémentaires étaient pratiqués quotidiennement. Des rampes de distribution, situées à 35 cm du sol, étaient utilisées afin d'éviter que les agneaux n'endommagent les sucres. La température de mélange du lait était vérifiée lors de chaque calibration et ne devait pas être inférieure à 40°C ni excéder 45°C.

Les agneaux sous allaitement naturel.

Les agneaux élevés avec les brebis étaient tout simplement placés en parquets avec leur mère, soit de manière conventionnelle. Ces agneaux étaient sevrés au même moment que ceux élevés à la louve.

L'alimentation des agneaux.

Les agneaux élevés à la louve étaient alimentés selon le programme d'alimentation de la compagnie SERVVAL. Ainsi, la concentration de poudre demeurait constante durant toute la période d'allaitement artificiel (185g de poudre pour faire un litre de lait). Dans chaque parquet, les agneaux avaient libre accès à une source d'eau fraîche, à du foin sec (1ère coupe de graminées) et à une moulée début agneaux (18% de protéine brute, Déccox®). Les agneaux élevés sous les mères avaient le même régime alimentaire que les agneaux élevés à la louve (foin sec et moulée à la dérobee).

des agneaux ainsi que les quantités d'aliments servies et refusées étaient inscrits. L'encadré ci-dessus présente une brève description du protocole utilisé.

LOUVE VS BREBIS ... DES RÉSULTATS TRÈS INTÉRESSANTS ...

Pour la durée totale du projet, le taux de mortalité fut de 3,8% pour le traitement d'allaitement naturel (2 agneaux morts) et nul pour le traitement d'allaitement artificiel. Le **tableau 1** présente les performances zootechniques moyennes des agneaux entre la mise à la louve (début) et le sevrage.

Comme on peut le constater dans le **tableau 1**, aucune différence significative ne fut observable entre les traitements pour le gain de poids des agneaux durant la période d'allaitement. Un effet significatif a cependant été noté pour le gain des agneaux selon le sexe. En effet, les mâles ont présenté un gain supérieur à celui des femelles et ce, peu importe le traitement.

Pour ce qui est du poids au sevrage, on peut noter un effet significatif dû à la phase expérimentale (été vs automne). En effet, on a pu constater que pour les agneaux élevés sous les brebis, la moyenne de poids au sevrage a été supérieure durant l'été que

durant l'automne (21,7 vs 18,7 kg). Cette différence pourrait être explicable par la présence d'agnelles en lactation durant la phase II (automne). La moyenne de poids au sevrage pour les agneaux élevés artificiellement a cependant été similaire entre

TABLEAU 1 : Performances zootechniques moyennes début - sevrage des agneaux évalués.

VARIABLES	Allaitement artificiel	Allaitement naturel	EFFETS			
			T	S	P	T*S
Nb d'agneaux par traitement	60	53				
Mâles	30	36	-	-	-	-
Femelles	30	17				
ÂGE moyen au sevrage (jours)	48,2	48,5				
Mâles	48,3	47,8	NS	NS	NS	NS
Femelles	48,2	49,3				
GMQ Début - sevrage (kg/jour)	0,339	0,329				
Mâles	0,368	0,334	NS	*	NS	NS
Femelles	0,311	0,324				
Poids final au sevrage (kg)	20,2	20,2				
Mâles	21,5	20,8	NS	*	*	NS
Femelles	18,9	18,7				

* Significatif à $p < 0,05$

NS : non significatif

T = Traitement S = Sexe P = Phase (été vs automne) T*S = Interaction Traitement*Sexe



RECHERCHE

les deux périodes expérimentales (20,1 vs 20,4 kg, pour la phase I et II respectivement).

Dans l'ensemble, les mâles ont atteint un poids au sevrage supérieur à celui des femelles.

Problématiques rencontrées avec les machines d'allaitement.

Plusieurs problèmes sont survenus avec les louves en cours d'expérimentation. La décalibration fréquente des machines d'allaitement a été la problématique majeure. Ainsi, d'importantes variations de la concentration de poudre dans le mélange de lait ont été notées (écart de -29 à +56 g de poudre par rapport à la quantité recommandée). Outre les problèmes de décalibration, d'autres problèmes sont survenus tels : des fluctuations de la température de l'eau, des arrêts complets de la machine (dus à un encombrement de la sonde) ainsi que des bris d'équipements (associés à des débordements et à des pertes de poudre). La majorité des problèmes survenus avec les louves peuvent être associés directement avec des épisodes de diarrhée. Très souvent, ces épisodes ont été observés dès le lendemain du problème technique.

L'ÉLEVAGE ARTIFICIEL, UNE TECHNIQUE QUI DEVRAIT ÊTRE EFFICACE

Dans la présente étude, aucune différence significative n'a été observée entre les agneaux élevés sous les louves et les agneaux élevés sous les mères. Et c'est d'ailleurs le genre de résultat auquel on devrait s'attendre lorsqu'on utilise cette technique d'élevage de manière efficace. En effet, selon Gorrill et al. (1990), les niveaux de gain pour des agneaux élevés artificiellement devraient atteindre de 0,250 à 0,300 kg/jour (Gorrill et al., 1990). Dans la présente étude, les taux de gain

observés chez les agneaux à la louve ont été plus qu'acceptables (0,339 kg/j). Ces taux de gains étaient par ailleurs comparables à ceux rencontrés pour la race Dorset (données GenOvis 2000 à 2003). Dans l'étude, les agneaux élevés artificiellement ont consommé en moyenne 1,16 kg de poudre par kg de gain. Cette donnée est relativement similaire à ce qui est généralement observé dans la littérature, soit 1 kg de poudre par kg de gain (Gorrill et al., 1990 ; Sagot, 2003).

durant le projet, soit 44 jours, nous avons calculé que les frais d'élevage pour un agneau élevé en allaitement artificiel étaient d'environ 56 \$. Les frais reliés à la consommation de poudre de lait représentent environ 77% de ce montant (43 \$). Cependant, il est très important de spécifier que ce calcul tient compte uniquement des frais d'alimentation (poudre de lait, moulée et foin) ainsi que des frais reliés au temps supplémentaire accordé à l'utilisation des machines d'allaitement (près de 1 h par agneau pour la période)¹. Les frais d'amortissement pour la machi-



Un léger bémol sur les résultats...

Ces résultats doivent toutefois être interprétés avec prudence. En effet, les problèmes fréquents associés aux louves amènent inévitablement un biais par rapport aux analyses. Ainsi, les difficultés rencontrées avec les machines d'allaitement nous amènent à nous questionner sur la répétabilité de nos résultats en élevage, surtout dans le cas où il y aurait absence de calibrations, de suivi et de lavages réguliers ! Les problèmes associés aux machines nous poussent à recommander un nettoyage ainsi qu'une vérification quotidienne de la calibration.

COMBIEN ÇA PEUT COUTER ?

Selon les données recueillies et d'après la période moyenne d'élevage sous la louve

ne n'ont donc pas été inclus dans le calcul.

UNE RÉGIE PLUS ÉCONOMIQUE À LA FERME ...

Dans la littérature et sur le terrain, on recommande habituellement de sevrer les agneaux vers l'âge de 28 à 30 jours ou lorsque ceux-ci présentent un poids suffisant pour le sevrage (voir encadré *POINTS CRITIQUES...* à la page 17). Lorsque les agneaux atteignent l'âge de 30 à 35 jours, on estime que ces derniers peuvent ingérer jusqu'à près de 3 litres de lait par jour, ce qui représente environ 600 grammes de poudre de lait quotidiennement. Ainsi, pour les 14 jours supplémentaires du projet, chaque agneau aurait consommé, en moyenne, 8,4 kg de poudre supplémentaire, ce qui représen-

¹ Taux horaire de 12,79\$/heure. Salaire horaire ouvrier spécialisé, Financière 2003.

POINTS CRITIQUES À RESPECTER POUR OBTENIR DE BONS RÉSULTATS

- **Colostrum** : Les agneaux doivent avoir consommé du colostrum avant d'être placés à la louve.
 - Par la mère : période minimale de 6 h avec la mère (s'assurer de la consommation du colostrum)
 - Au biberon ou à l'aide d'un tube gastrique : 200 ml/kg de poids vif dont un maximum de 50 ml/kg de poids vif par repas
- **Transfert à la louve** : 24 à 36 h après la naissance. Ne pas dépasser l'âge de 48 h. Éviter qu'un lien ne se crée avec la mère pour faciliter l'entraînement à l'allaitement artificiel.
- **Uniformité dans les parquets** *** : Les agneaux placés dans un même parquet doivent absolument être de poids uniforme et l'écart d'âge entre le plus vieux et le plus jeune ne doit pas dépasser 7 jours. Ces critères sont plus qu'essentiels à respecter afin de limiter la compétition dans les parquets. ***
- **Qui placer à la louve ?** Il faut former des parquets homogènes pour le poids et l'âge, c'est la règle. Ajoutons cependant que les agneaux plus lourds consomment normalement moins de poudre, sont plus résistants et plus débrouillards. Les mâles performant mieux que les femelles. Le choix demeure donc à la discrétion du producteur...
- **Température corporelle** : Température normale entre 39 et 40°C, éviter de placer des agneaux en hypothermie ou en hyperthermie.
- **La période de jeûne** : Un jeûne de 4 à 6 h facilite l'entraînement à la louve. Ne pas dépasser plus de 2 à 4 h de jeûne pour les agneaux faibles.
- **Lavage et calibration** *** : Lavage et rinçage complet tous les jours. Vérifier la calibration avec des outils appropriés (balance, tasse à mesurer, thermomètre). Vérifier la température du mélange lors de la calibration (optimum à 40°C)
- **Sevrage** : Retirer les sucres. S'assurer que les agneaux ont libre accès à l'eau, au foin et à la moulée et qu'ils en consomment de façon suffisante. Pour un sevrage hâtif (28 à 30 jours d'âge), s'assurer que les mâles ont un minimum de 13 kg de poids vif et que les femelles ont un minimum de 11 kg de poids vif.
- **Poids et mesures** : Peser les agneaux à la naissance, lors du transfert à la louve (poids uniforme pour un même parquet) et à la fin de la période d'allaitement. Mesurer le gain sur la période.



te 20,83 \$ de frais additionnels pour la poudre de lait et ce, pour seulement deux semaines! Un sevrage plus hâtif aurait donc permis d'améliorer sensiblement la rentabilité de la technique.

EN CONCLUSION ...

L'allaitement artificiel représente une alternative intéressante pour les producteurs ovins possédant des brebis prolifiques ou désirant en acquérir. Utilisée de manière convenable, cette technique permet non seulement de rattraper un plus grand nombre d'agneau, mais peut aussi représenter un intérêt économique non négligeable pour chaque agneau supplémentaire rattrapé. Lorsque bien pratiquée, il est

possible d'obtenir des résultats comparables à ceux obtenus par des agneaux élevés sous les brebis. Néanmoins, l'obtention de résultats similaires à cette étude dans votre élevage est tributaire de plusieurs facteurs et de nombreux points critiques, listés un peu plus loin. Les machines d'allaitement peuvent également apporter des variations importantes, c'est pourquoi il est indispensable de laver, calibrer et vérifier la température de ces dernières quotidiennement. C'est la régie qui peut faire toute la différence !

Une fiche technique sur l'allaitement est disponible sur demande au CEPOQ. Veuillez contacter Johanne Cameron au (418) 856-1200 poste 221.

REMERCIEMENTS :

La Compagnie Serval Canada, Sylvain Blanchette, François

Castonguay, Steve Méthot, Amélie St-Pierre, Mireille Thériault et Marie Vachon.

RÉFÉRENCES :

- GORRILL A.D.L., BRISSON, G.J., EMMONS, D.B., ST- LAURENT, G.J. 1990. Artificial rearing of young lambs. Agriculture Canada Publication 1507/E. Ottawa., 27 pp.
- LEPAGE, M. 2000. Projet d'allaitement artificiel d'agneaux et de chevreaux avec les produits d'allaitement Serval. Rapport final. 17 pp.
- MCKUSICK, B.C., THOMAS, D.L., BERGER, Y.M. 2001. Effect of Weaning System on Commercial Milk Production and Lamb Growth of East Friesian Dairy Sheep. Journal of Dairy Science. Vol 84:1660 - 1668.
- SAGOT, L. 2003. Technique d'allaitement. Rigueur et hygiène sont essentielles. Pâtre. 507:18-21.

*
Johanne Cameron, responsable de la vulgarisation au CEPOQ



M & W Enterprises Limited

We buy Canadian Wool every year

Looking for long term Partner

Selling Your Wool?

Looking for an alternative?

Suite 215, 8877 Odlin Crescent, Richmond, B.C. Canada V6X 3Z7

Contact: Mr. James Wang

Phone: (604) 303 6581 Ext. 103

E mail: james.wang@mwenterprises.ca

Fax: (604) 303 6582

Box 57, Silver Vally, AB, Canada T0H 3E0

Contact: Mr. Laurence Read

Phone: (780) 351 2091

Cell: (780) 864 0329

1-866-386 9696 (toll free)

Website: www.mwenterprises.ca

M & W is a Canadian based international company dedicated to promoting Canadian vantage products, especially wool, to Chinese market. China requires at least 550,000 tons of greasy wool each year. In China we also have our own woollen spinning mill with 10,000 spindles and need a great quantity of wool every year.

With the increased demand of Canadian wool, we are looking for long term team-players to help facilitate wool purchasing and temporary warehousing across Canada.

If you would like more information, do not hesitate, give us a CALL TODAY !!!!

Club Arcott Rideau du Québec

<i>Bergerie Lavallée enr.</i>	<i>(418) 227-2175</i>	<i>Agronovie senc.</i>	<i>(450) 379-5298</i>
<i>Bergerie Bedon de Laine</i>	<i>(819) 227-2999</i>	<i>Ferme DIOPAQ senc.</i>	<i>(418) 498-3881</i>
<i>Ferme OVIMAX senc.</i>	<i>(418) 856-2440</i>	<i>Gilles Dubé</i>	<i>(418) 598-6501</i>
<i>Bergerie Bedon d'Laine senc.</i>	<i>(418) 936-3842</i>	<i>Ferme RIDO senc.</i>	<i>(418) 856-5140</i>
<i>Domaine des Baliveaux senc.</i>	<i>(819) 359-2971</i>	<i>Ferme Amkj enr.</i>	<i>(418) 842-2637</i>

Béliers à vendre

Identification	Éleveur	Né le	Naiss.	Pds ajs 50j	Pds ajs 100j	GMQ	EPD 50j mat	ISM
RIDO 369N	Ferme RIDO	07-12-2003	2	30.8	49.2	0.370	0.08	2.48
OVIE 9270P	Agronovie senc.	24-02-2004	2	21.9	47.5	0.510	0.02	1.22

Investissez dans votre entreprise, adoptez la race Arcott Rideau





Suffolk vs Arcott canadien ... un combat à 100 contre 1 ???



Plusieurs auraient été prêts à parier leur chemise sur l'issue d'un éventuel affrontement entre des agneaux de marché provenant soit de béliers Arcott Canadien soit de béliers Suffolk ... les "noirs" remportant évidemment la faveur de la majorité. Mais, qui d'entre vous auraient misé juste ? Les inconditionnels des Suffolk ou les braves (un peu plus "gamblers" !?) supporters des Arcott Canadien ? Une chose est sûre, c'est que l'écrasante victoire prédite par les soi-disant "experts" est loin de s'être concrétisée ! Au grand désarroi des partisans, le match s'est soldé par un verdict nul ... malgré tout, les deux partis sont parvenus à placer chacun quelques bons coups ...



Au Québec, les producteurs ovins utilisent une multitude de races et de croisements pour produire leurs agneaux lourds. Cette particularité rend difficile, voire impossible, la production d'un agneau de qualité normalisée à l'échelle provinciale, condition pourtant essentielle à l'expansion des marchés. Le choix d'une race pour le croisement terminal fait intervenir plusieurs considérations, certaines faisant toutefois appel davantage à l'émotivité qu'à la raison ou à la logique. Le besoin d'études bien structurées comparant les différentes races disponibles est donc criant.

François Castonguay, chercheur à Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), et son équipe se sont penchés sur l'épineuse question du choix de la race du bélier terminal en croisement commercial. Ils ont voulu comparer les performances de croissance, la qualité de carcasse et la découpe d'agneaux issus de béliers Arcott Canadien et Suffolk. Par la même occasion, les chercheurs ont également déterminé l'effet d'une augmentation du poids d'abattage sur la croissance musculaire et la déposition de gras des agneaux lourds. Ce projet a été mené en étroite collaboration avec le CEPOQ, la SEMRPQ, la FPAMQ, le CDPQ et a été financé en partie par le CORPAQ, le MAPAQ et la COOP Fédérée de Québec.

DANS LE COIN GAUCHE ... DANS LE COIN DROIT ...

Un total de 238 brebis hybrides Romanov x Dorset ($\frac{1}{2}RV\frac{1}{2}DP$ ou $\frac{1}{2}DP\frac{1}{2}RV$) et 27 béliers (13 Arcott Canadien-CD et 14 Suffolk-SU) ont été accouplés afin de produire les 128 agneaux nécessaires à l'expérimentation. Ces sujets provenaient de 10 fermes ovines

québécoises. La moitié des agneaux choisis étaient issus d'un croisement terminal avec des béliers SU tandis que l'autre moitié provenait d'un croisement avec des béliers CD (autant de mâles que de femelles). La sélection des agneaux s'est faite de façon à obtenir un lot d'agneaux représentatif à l'intérieur de chacun des croisements (ni les meilleurs, ni les pires). Vers 65 jours d'âge, les "élus" ont été acheminés à la Station d'évaluation des ovins de La Pocatière. Un poids d'abattage¹ a alors été attribué à chacun des 128 agneaux (16 agneaux dans chaque strate de poids) : 41-44 kg et 46-49 kg pour les femelles ; 46-49 kg et 51-54 kg pour les mâles. Les mâles et les femelles ont été élevés dans des parquets distincts. Des concentrés et du foin leur étaient servis à volonté, et ce, durant toute la période d'expérimentation.

Les agneaux ont été pesés à toutes les semaines et des mesures par ultrasons, à différents sites, ont été prises aux deux semaines. Une fois abattus, les agneaux étaient découpés en deux et les demi-carcasses gauches envoyées au Centre de recherche d'AAC à Lennoxville. Ces demi-carcasses ont alors été découpées en pièces primaires (épaule, longe, gigot et flanc), passées sous un appareil à absorptiométrie aux rayons X (DEXA)² puis parées en pièces commerciales (à 6 mm de gras ; épaule, épaule carrée, longe courte, carré, gigot, gigot semi-désossé et flanc).

"DING" "DING" "DING" ... QUE LE COMBAT COMMENCE !

Les différences entre les agneaux issus des croisements $\frac{1}{2}SU\frac{1}{4}RV\frac{1}{4}DP$ et $\frac{1}{2}CD\frac{1}{4}RV\frac{1}{4}DP$ sont minimales (tableau 1). Les GMQ ont été semblables pour les $\frac{1}{2}CD$ et les $\frac{1}{2}SU$ de chaque sexe (339 vs 348 g/j pour les femelles et 433 vs 446 g/j pour les mâles). Cependant, comme les $\frac{1}{2}SU$ sont arrivés à la station légèrement plus lourds, ils ont atteint le poids d'abattage plus rapidement (plus jeune) que les $\frac{1}{2}CD$, soit environ une semaine et même

¹ Poids vif suite à un jeûne de 12 h

² L'appareil DEXA permet de déterminer le poids des différents tissus (gras sous-cutané, inter-musculaire et viscéral, muscle et os) sans devoir avoir recours à la dissection.



moins pour les femelles. Il est difficile de statuer sur les causes de cet écart entre les poids au sevrage puisque les facteurs environnementaux (régie dans chaque élevage) et génétiques (les croisements) sont confondus. D'autre part, les descendants des SU seraient sensiblement moins gras que les 1/2CD (chez les mâles seulement), mais cette différence n'est pas statistiquement significative (12.4 vs 13.9 mm au site GR³). Comme le calcul de l'indice est fortement influencé par la mesure du GR, celui-ci s'en trouve évidem-

ment affecté (101.4 pour les 1/2SU mâles vs 97.4 pour les 1/2CD mâles). Le fait d'abattre les agneaux à des poids plus élevés a engendré une augmentation de l'âge à l'abattage (de 10 et 15 jours pour les mâles et les femelles respectivement) et, par le fait même, du niveau d'engraissement (tableau 1). L'épaisseur de la couche de gras s'est accrue de 1 à 2 mm pour la mesure par ultrasons et de 2 à 3 mm pour la mesure à l'abattoir (au site GR). Malgré le fait que les

TABEAU 1: Performances de croissance et qualité de la carcasse des agneaux mâles et femelles en fonction de la race du croisement terminal et du poids d'abattage

VARIABLES	FEMELLES				Effets		MÂLES				Effets	
	1/2CD		1/2SU		Race	Poids	1/2CD		1/2SU		Race	Poids
	41-44 kg	46-49 kg	41-44 kg	46-49 kg			46-49 kg	51-54 kg	46-49 kg	51-54 kg		
à l'entrée (j)	64.0	64.3	54.5	54.2	NS	NS	63.9	65.0	64.5	64.7	NS	NS
à l'entrée (kg)	21.4	25.1	35.0	35.1	*	NS	22.7	24.6	25.9	26.0	*	NS
Q (g/d)	337	341	359	338	NS	NS	421	445	452	439	NS	NS
abattage (j)	139.1	147.3	128.8	148.6	0.1	*	133.5	139.1	121.0	136.1	*	*
épaisseur (mm)	9.5	16.9	9.1	13.1	NS	*	8.0	5.1	8.7	8.3	NS	*
surface de l'oeil (cm ²)	29.0	30.8	10.6	10.8	NS	NS	30.3	31.0	28.8	31.5	NS	*
à l'abattoir (kg)	42.2	47.4	42.3	48.2	NS	*	47.2	52.4	47.3	52.8	NS	*
à l'abattoir (mm)	21.4	24.3	21.3	24.4	NS	*	23.5	25.2	23.2	26.3	NS	*
indice carcasse	50.6	51.2	50.4	50.5	NS	NS	49.7	53.1	48.0	49.8	NS	NS
(mm)	16.4	16.4	19.8	18.4	NS	*	12.9	14.9	11.7	13.2	< 0.1	*
de conformation	3.6	3.6	3.5	3.7	NS	NS	3.6	3.6	3.2	3.3	NS	NS
(%)	75.2	74.3	76.3	74.1	NS	*	76.7	75.6	77.0	76.1	NS	*
de	98.0	85.2	75.9	89.3	NS	NS	99.1	95.1	103.1	99.8	< 0.1	< 0.1

¹ Épaisseurs de gras dorsal et de l'oeil de longe mesurées par ultrasons, 24 à 48 h avant l'abattage, entre les 3e et 4e vertèbres lombaires, parallèlement à la colonne vertébrale.

² Surface de l'oeil de longe mesurée sur la carcasse à l'aide d'un stencil, entre les 3e et 4e vertèbres lombaires.

* P < 0.05 effet statistiquement significatif; NS : Non significatif

ment affecté (101.4 pour les 1/2SU mâles vs 97.4 pour les 1/2CD mâles).

Le fait d'abattre les agneaux à des poids plus élevés a engendré une augmentation de l'âge à l'abattage (de 10 et 15 jours pour les mâles et les femelles respectivement) et, par le fait même, du niveau d'engraissement (tableau 1). L'épaisseur de la couche de gras s'est accrue de 1 à 2 mm pour la mesure par ultrasons et de 2 à 3 mm pour la mesure à l'abattoir (au site GR). Malgré le fait que les

pois d'abattage soient inférieurs pour les femelles, l'engraissement a été plus marqué chez ces dernières. Les dimensions de l'oeil de longe (surface et/ou épaisseur) ont, par contre, augmenté significativement avec les poids plus élevés, passant d'environ 17 à 18 mm² pour les femelles et 18 à 20 mm² pour les mâles. En raison de l'importance du GR dans l'estimation du rendement en viande vendable⁴ (RVV) et l'attribution de l'indice, les carcasses plus lourdes ont obtenu des RVV inférieurs. L'indice des femelles n'a pas été affecté, du moins pas de façon significative pour les deux croisements (les 1/2SU semblent avoir été plus touchées!). Cependant, il est important de mentionner que les femelles de plus de 46 kg ont obtenu en moyenne des GR de plus de 18 mm, ce qui est considéré comme excessif, d'où leurs indices faibles (autour de 90). Par contre, l'indice des mâles a légèrement diminué, mais pas de façon significative, et s'est tout de même maintenu autour de 100.

Du point de vue de la découpe, aucune différence significative n'est ressortie entre les deux croisements relativement aux poids des pièces de découpe (tableau 2). Chez les mâles, l'estimation du rendement en viande maigre⁵ (RVM) donne un léger avantage aux 1/2SU. Cependant, cette différence est loin d'être convaincante puisqu'elle est non significative

du point de vue statistique. Le rendement à la découpe est, quant à lui, équivalent pour les 1/2CD et les 1/2SU, soit entre 80 et 81%. Ce même rendement n'est pas non plus différent, ou très peu, entre les deux poids d'abattage. En effet, les pertes pour le parage du gras ne sont que faiblement augmentées (+ 0.5%) pour les femelles mais sont identiques pour les mâles, lorsque les carcasses sont plus lourdes. Encore une fois, l'estimation du RVM avantage les carcasses plus légères mais, ici aussi, la précision de l'équation permet de mettre en doute les réelles différences de musculature.

TABEAU 2: Découpe des demi-carcasses des agneaux mâles et femelles selon la race du croisement terminal et le poids d'abattage

VARIABLES	FEMELLES				Effets		MÂLES				Effets	
	1/2CD		1/2SU		Race	Poids	1/2CD		1/2SU		Race	Poids
	41-44 kg	46-49 kg	41-44 kg	46-49 kg			46-49 kg	51-54 kg	46-49 kg	51-54 kg		
pece primaires (kg)	10.4	11.8	13.3	13.0	NS	*	11.3	12.3	11.0	12.6	NS	*
pece commerciale	7.1	8.7	7.7	8.8	NS	*	8.5	9.5	8.3	9.4	NS	*
(%)	55.2	54.3	55.3	54.3	NS	*	56.4	55.4	56.9	55.1	< 0.1	*
indice de coupe	50.7	49.7	49.8	49.8	NS	< 0.1	51.2	49.5	49.6	49.3	NS	NS

* P < 0.05 effet statistiquement significatif; NS : Non significatif

¹ Somme des poids de l'épaule carré, du gigot semi-désossé, de la longe et du carré commercial divisée par le poids de ces mêmes pièces primaires (épaule, gigot, longe).

ET LE GAGNANT EST ...

Pour ce qui est des performances de croissance, notre essai nous permet de conclure que les agneaux issus du croisement entre une femelle hybride prolifique 1/2RV1/2DP et un bélier CD ou SU sont très comparables. Peu de différences marquantes sont ressorties en ce qui a trait à la qualité de

³ Mesure de l'épaisseur de tissu totale au niveau de la 12e côte, à 11 cm de la colonne vertébrale, prise à l'abattoir lors de la classification

⁴ RVV = 78.92 - (0.51*GR) + (1.25*Cote de conformation moyenne); Jones et al., 1996. Can. J. Anim. Sci. 76:49-53.

⁵ RVM = 65.8 - (0.074*Pds de la carcasse chaude) - (0.432*(6.38 + (0.88*GR))); Jones et al., 1992. Can. J. Anim. Sci. 72:237-244.

TABLEAU 3: Performances de croissance, qualité de carcasse et résultats de découpe des agneaux mâles et femelles Suffolk de type américain (SU-A) et anglais (SU-B).

VARIABLES	FEMELLES			MÂLES		
	SU-A (n=17)	SU-B ² (n=15)	Effets	SU-A (n=11)	SU-B (n=19)	Effets
GMD (g/3)	333	343	NS	430	457	NS
Âge abattage (j)	136,1	139,2	NS	131,4	126,8	NS
Crus dorsal ¹ à l'abattage (mm)	9,8	10,4	NS	8,6	9	NS
Ép. oeil de longe ¹ à l'abattage (mm)	31,3	30	*	31,4	30,3	NS
Surface oeil de longe (mm ²)	17,4	17	NS	14,9	18,6	NS
GR (mm)	15,4	16,8	NS	12	12,7	NS
Cote de conformation moyenne	3,6	3,5	NS	3,3	3,2	NS
RVV (%)	73,7	74,7	<0,1	74,5	76,6	NS
Indice	92,4	91,5	NS	102,6	100,8	NS
Découpe primaire (kg)	11	11,2	NS	11,9	11,7	NS
Découpe commerciale (kg)	8,2	8,2	NS	9	8,8	NS
Rendement à la découpe ³ (%)	89,4	89,1	NS	88,8	89,3	NS

* P < 0,05 effet statistiquement significatif ; NS : Non significatif

¹ Épaisseur de gras dorsal et de l'oeil de longe mesurée par ultrasons entre les 3e et 4e vertèbres lombaires, parallèlement à la colonne vertébrale.

² Somme des poids de l'épaule carré, du gigot semi-désossé, de la longe et du carré commercial divisée par le poids de ces mêmes pièces primaires (épaule, gigot, longe).

³ Composition génétique des pères : 1/2 à 3/4 Suffolk anglais

la carcasse. Notre étude a également démontré qu'il est possible d'accroître la quantité de viande produite en augmentant le poids des carcasses. Malgré le fait que la déposition de gras soit augmentée, il apparaît que la croissance musculaire soit encore plus avantagée. En effet, le poids des pièces commerciales (l'excès de gras enlevé) s'est amélioré avec l'augmentation du poids. La suite des analyses (analyses aux rayons X) nous en dira plus sur la composition réelle de ces carcasses et sur l'importance relative des différents tissus (gras, muscle et os).

QUAND LE FAVORI NE L'EMPORTE PAS, ON CRIE AU SCANDALE ...



Comme l'annonce des résultats préliminaires a soulevé plusieurs questionnements, il y a donc lieu de clarifier un point important. Comment se fait-il que les 1/2SU n'aient pas littéralement écrasé les 1/2CD ? Comme il faut toujours trouver un coupable ... plusieurs ont soulevé le fait qu'il y avait des béliers Suffolk de type "anglais" comme géniteurs ! Mais est-ce vraiment de la triche ? Malgré le fait que ces animaux, en race pure, puissent sembler à première

vue différents, il semble que cette dissemblance soit négligeable chez nos sujets croisés 1/2SU1/4RV1/4DP. Les résultats présentés au **tableau 3** viennent confirmer que ce n'est pas la présence des Suffolk anglais qui a masqué les présumées différences entre les 1/2SU et les 1/2CD. Ce petit duel a fait monter la tension (déjà palpable !) entre les "Américains" et les "Anglais". Un combat "officiel" est donc à prévoir afin de déterminer qui, entre des agneaux issus de ces deux types de béliers, sont les meilleurs. Les paris sont ouverts !

LE MOT DE LA FIN

Les consommateurs recherchent des découpes avec le plus de viande et le moins de gras de couverture possible. L'agneau étant une viande plutôt grasse, il est nécessaire d'adapter les techniques de production afin de répondre aux exigences des clients. L'intervention peut se faire à plusieurs niveaux, soit par la génétique (choix des races et sélection des sujets) ou la régie (alimentation, poids d'abattage ...). Notre étude a démontré que l'accroissement des poids d'abattage est une avenue intéressante. En effet, le poids des pièces commerciales (l'excès de gras enlevé) augmente avec le poids d'abattage, ce qui ne peut qu'être bénéfique pour les consommateurs. Cependant, le sexe et la race des animaux doivent être pris en compte afin d'éviter l'engraissement à outrance.

Dans le cas présent, les agneaux provenant des deux croisements étudiés semblent répondre de la même manière à l'accroissement du poids des carcasses. Par contre, les femelles ont été plus affectées (niveau d'engraissement élevé) par la hausse de poids. Ces dernières gagneraient donc à être alimentées de façon restreinte en fin de croissance afin de ralentir la déposition de gras. Il semble que les transformateurs soient, eux aussi, en faveur d'une augmentation du poids des carcasses puisque le travail additionnel requis pour la préparation de celles-ci est minime par rapport à la quantité de viande supplémentaire pouvant être commercialisée.

Pour ce qui est du choix de la race du bélier terminal, ce projet a permis de démontrer que les Suffolk et les Arcott Canadien donnaient des agneaux dont les carcasses sont de qualité comparable.

Pour l'avenir, il est évident que la sélection génétique aura un rôle majeur à jouer au sein de l'industrie ovine. En effet, une sélection génétique orientée vers l'amélioration des carcasses permettrait d'obtenir un changement réel et durable, de par la prise de mesures objectives de la qualité de la carcasse et du potentiel de chaque reproducteur. Un projet est présentement en cours au CEPOQ, en collaboration avec notre groupe de recherche, pour valider l'utilisation des mesures par ultrasons à grande échelle. Des équations seront développées dans le cadre de ce projet afin de mieux tenir compte de la grande variabilité qui existe entre les élevages québécois (sexe, race ...). Des mesures par ultrasons à la ferme, ainsi que les ÉPD qui y sont rattachés, seront donc bientôt disponibles. Ainsi, l'épaisseur de gras dorsal des agneaux pourra être réduit à moyen et long terme. À un poids donné, les agneaux plus maigres présenteront éventuellement des carcasses plus musclées. La production d'un agneau jeune, dont le rendement en viande est optimal passe donc, d'une part, par l'utilisation de la génétique et d'autre part par l'augmentation des poids d'abattage. C'est l'ensemble de l'industrie qui en sortira vainqueur !

* Mireille Thériault, Professionnelle de recherche, Département des sciences animales, Université Laval et Agriculture et Agroalimentaire Canada, Centre de recherche et de développement sur les bovins laitiers et le porc de Lennoxville.



GÉNÉTIQUE

Acheter un bélier : à l'oeil c'est bien... avec Génovis c'est mieux !

Lors de l'achat d'un bélier, l'acheteur type a souvent tendance à se fier uniquement à son œil. Le bélier a de bons membres, un bon dos et de beaux gigots, on le met dans le camion et go! Certains acheteurs vont plus loin et demandent au vendeur les performances brutes du bélier qu'ils veulent acquérir. Le bélier est né double et a eu un gain de poids sevrage-100 jours de 550 grammes par jour, dans le camion et go !

Au delà de l'apparence physique et des performances brutes, un élément important doit être analysé par tout acheteur ou sélectionneur de béliers, il s'agit du potentiel de transmission génétique du bélier. En fait, c'est la progéniture du bélier qui doit performer et c'est à ce niveau que des questions doivent être posées. Il existe un outil qui permet de connaître le potentiel d'un bélier ou d'une brebis à transmettre ses qualités à sa descendance, il s'agit du programme d'évaluation génétique des ovins à domicile: GenOvis.

GenOvis évalue les ovins pour des caractères importants tels que le nombre d'agneaux nés par agnelage, le poids des agneaux au sevrage et à 100 jours ainsi que la contribution maternelle au poids des agneaux. Les différentes évaluations génétiques produites par GenOvis sont exprimées sous forme d'écart prévus chez les descendants (ÉPD). Ils permettent la comparaison de sujets de troupeaux différents à l'intérieur d'une même race. Le **tableau 1** énumère les ÉPD disponibles pour évaluer les ovins au Québec.

Petit rappel sur les ÉPD

Les ÉPD sont obtenus à partir d'une compilation des performances observées à l'intérieur de la lignée de l'animal que l'on évalue. Pensons à notre bélier qui présentait un gain de poids sevrage-100 jours de 550 grammes par jour ; appelons le Joe. Il est

TABLEAU 1 : ÉPD et indices de sélection produits par le programme GenOvis

	Signification	Unité	
ÉPD	# Nés	Nombre d'agneaux nés par agnelage	Agneau
	# Sevrés	Nombre d'agneaux sevrés par agnelage	Agneau
	PDN-Mat	Contribution maternelle au poids à la naissance	Kilogramme
	PDN-Dir	Poids à la naissance	Kilogramme
	50-Mat	Contribution maternelle au poids à 50 jours	Kilogramme
50-Dir	Poids à 50 jours	Kilogramme	
Indices	100-Dir	Poids à 100 jours	Kilogramme
	ISM	Indice de sélection croissance	Aucune
	ISC	Indice de sélection maternel	Aucune

possible que les parents, les grands parents, les demi-frères et demi-sœurs de Joe aient été médiocres au niveau du gain de poids par rapport à leurs contemporains. Si c'est le cas, Joe représente un risque au niveau de son potentiel de transmission génétique. Malgré son gain de poids intéressant, Joe obtiendra un mauvais ÉPD pour le poids à 100 jours puisque les observations cumulées démontrent que ce caractère n'est pas fixé dans sa lignée. La performance exceptionnelle de Joe a donc de fortes probabilités de ne pas se répéter sur sa progéniture.

De bons ÉPD = une progéniture améliorée

À partir des ÉPD d'un animal, il est possible d'estimer les performances que l'on observera sur sa progéniture. Prenons l'exemple de Ramy, un bélier Suffolk qui a un ÉPD de 1.5 pour le poids à 100 jours (ÉPD 100-dir). En supposant que Ramy est utilisé sur des brebis Suffolk possédant un ÉPD moyen de 0 pour le poids à 100 jours, les agneaux issus de ces croisements pèseront 1,5 kg de plus que la moyenne des agneaux de la race Suffolk à 100 jours. Une simple addition des ÉPD des parents permet d'établir la prédiction. Cette amélioration peut apparaître légère mais elle permet de réduire la durée d'engraissement d'environ 5 jours par agneau, ce qui est loin d'être négligeable (considérant une amélioration de 30 grammes par jour sur



le gain post-sevrage et un poids vif d'abattage de 48 kg) .

La même logique s'applique aux autres ÉPD. Rick, un bélier qui a un ÉPD de 0.05 agneau né par agnelage (ÉPD # Nés) est accouplé avec des brebis possédant un ÉPD moyen de 0 pour ce caractère. Rick verra sa progéniture femelle obtenir une prolificité de 0.05 agneau né par agnelage de plus que la moyenne de la race. De plus, si les mères accouplées par Rick avaient eu un ÉPD # Nés moyen de 0,03, c'est donc 0,08 agneau né supplémentaire par agnelage que l'on pourrait observer chez la progéniture (0,05 + 0,03 = 0,08 agneau né supplémentaire).

Les estimations ci-haut démontrées sont des prévisions de population. Il est possible d'observer des variations dans les performances individuelles de la progéniture mais en moyenne sur un lot important d'individus, on s'attend à observer les prévisions estimées par les ÉPD en autant que les conditions environnementales sont optimales pour permettre l'expression du potentiel génétique (régie, alimentation, hygiène en bergerie). Une bonne utilisation des ÉPD combinée à une régie d'élevage efficace permettent donc une amélioration rapide des troupeaux.

Comment choisir son bélier avec les ÉPD, un exemple

M. Mouton est un producteur ovin commercial, il possède un troupeau de brebis croisées. Historiquement, il a toujours vendu des agneaux de lait mais la conjoncture du marché a fait en sorte qu'il a dû se tourner vers le marché de l'agneau lourd. Après une année de production d'agneaux lourds, il constate que la productivité de son parc d'engraissement est déficiente. En fait, la croissance des agneaux est lente après le sevrage, les agneaux prennent trop de temps à atteindre le poids du marché. Son conseiller lui suggère de se procurer un bélier de race paternelle. M. Mouton prend le bélier par les cornes et rend visite à son voisin qui est éleveur de béliers de race paternelle.

Son voisin lui suggère trois béliers qu'il a sélectionnés en fonction de la conformation. Ils sont uniformes et sans aucun défaut physique. Il lui signale également que son troupeau est évalué par le

programme d'évaluation génétique GenOvis et lui montre les évaluations des trois béliers (voir tableau 2).

Avant même d'analyser les ÉPD et indices des béliers, M. Mouton doit se poser une question simple mais très pertinente : quel rôle va jouer le bélier à l'intérieur de mon troupeau? Dans ce cas-ci, il doit corriger un problème de performance d'engraissement (croissance post-sevrage lente). Le bélier doit donc posséder un bon potentiel génétique pour la croissance, particulièrement au niveau du caractère poids à 100 jours. Les données suivantes doivent donc être utilisées pour faire un choix judicieux : ISC et ÉPD 100-DIR.

TABEAU 2 : Évaluations génétiques des trois béliers proposés à M. Mouton

Béliers	Écarts prévus chez les descendants (ÉPD)							INDICES	
	# Nés	# Sevrés	PDV-Mat	PDN-Dir	50-Mat	50-Dir	100-Dir	ISM	ISC
OVIS 32N	-.04	-.01	-.06	.06	-.06	.75	1.89	1.67	2.22
OVIS 53N	-.03	-.02	.08	.13	.20	.45	1.63	1.91	2.01
OVIS 59N	.02	.01	.01	.08	.37	.45	1.44	2.44	1.75

Un coup d'œil rapide permet à M. Mouton d'identifier le bélier OVIS 32 N comme étant le bélier à choisir en premier lieu puisqu'il possède les meilleures évaluations (ISC = 2,22 et ÉPD 100-DIR = 1,89).

En observant l'ensemble des ÉPD de OVIS 32 N, on remarque que c'est le bélier avec le pire ÉPD nombre d'agneaux nés par agnelage soit -0,04. Cela ne cause aucun problème puisque aucune agnelle de remplacement ne sera sélectionnée à partir de la progéniture de OVIS 32 N, son rôle étant de produire des agneaux lourds plus performants.

Si on récapitule

La sélection d'un bon bélier se fait certes en fonction de son apparence physique, mais on doit également se fier aux données d'évaluations génétiques (ÉPD et Indices de sélection) pour améliorer des critères de productivité spécifiques à l'intérieur d'un troupeau. Ces données nous donnent des indications précises sur le potentiel du bélier à transmettre à sa descendance des caractères qui amélioreront les performances d'un troupeau. GenOvis est un outil qui permet ce type de sélection, il devient donc un assistant essentiel pour tous les producteurs qui désirent augmenter leurs revenus et réduire leurs coûts de production.

Un mot sur les ISM et ISC

En plus des 7 ÉPD disponibles, deux indices de sélection sont attribués à chaque ovin évalué à GenOvis : l'indice de sélection maternel (ISM) et l'indice de sélection croissance (ISC). Ces indices ont pour rôle de simplifier la sélection des reproducteurs puisqu'ils sont constitués d'une combinaison d'ÉPD. Si on met en priorité les qualités maternelles comme la prolificité et l'aptitude laitière, l'ISM est à utiliser. Si on veut plutôt améliorer la croissance des agneaux, c'est l'ISC qu'il faut utiliser pour identifier les meilleurs sujets reproducteurs.

* Germain Blouin, agr. responsable en génétique au CEPOQ
Robie Morel, chargé de projet en génétique et en recherche au CEPOQ



Le Courrier du vet



Madame la vet,

Je suis producteur ovin. Mon voisin, à qui je suggère souvent d'acheter mes agneaux ou tout au moins de l'agneau du Québec, a acheté dernièrement un gigot d'agneau congelé pour un repas de famille. Juste avant de servir, il a voulu vérifier le niveau de cuisson par un trait de couteau. À l'incision, il y avait quelque chose de bizarre au cœur de la viande alors il m'a demandé de venir voir. Mon verdict : un gros abcès purulent de la grosseur d'un œuf, localisé profondément dans le muscle et non visible de l'extérieur. C'est pourquoi il n'avait rien vu à l'achat ou lors de la préparation. Heureusement, le supermarché l'a remboursé sans problèmes. Mais un doute a surgi : est-ce que ce problème est fréquent? Et en achetant de l'agneau du Québec, est-il plus en sécurité?

M. Oulala, producteur ovin à St-Ceco

Monsieur Oulala,

Je comprends votre inquiétude face à une telle situation. Trouver un abcès au cœur d'une viande choisie et préparée avec attention est tout à fait inacceptable. On peut imaginer que certains consommateurs moins perspicaces auraient pu aller jusqu'à manger les morceaux impliqués... Ces abcès sont la plupart du temps associés à une injection intra-musculaire dans le gigot. Il ne sont pas propres à la production ovine. Quand une aiguille traverse la peau et pénètre dans le muscle, elle risque d'introduire quelques microorganismes dans un milieu stérile et ainsi de provoquer la formation d'un abcès. Ce risque est d'autant plus élevé que :

- La peau est souillée (attention si fèces)
- L'aiguille est émoussée (tranchant abîmé par un usage multiple)
- Le produit injecté est contaminé (mauvaise procédure pour prélever le médicament dans la bouteille ou seringue et/ou aiguille contaminées).

En outre, depuis plusieurs années, les experts recommandent de ne pas injecter dans le train arrière des animaux, là où se trouvent les parties nobles de la carcasse : gigot, longe. On suggère de piquer surtout au niveau du cou, musculature souvent hachée et donc plus à même d'être parée adéquatement par des professionnels du couteau avant la mise en marché.

Le problème se rencontre-t-il dans l'agneau du Québec? Difficile à dire. Il n'y a pas d'étude sur le sujet et comme vous avez pu le constater, souvent, l'abcès ne se voit pas de l'extérieur. On sait cependant que les facteurs de risque peuvent être là, et que certains producteurs continuent à injecter dans le gigot et à utiliser la même aiguille pour plusieurs animaux. On doit donc continuer à insister sur la mise en œuvre de techniques d'injection adéquates et soucieuses de la salubrité du produit. Il suffit souvent d'un seul producteur délinquant pour détruire l'image de qualité développée par l'ensemble de la filière.

Chère Doc,
Comment, plutôt que de les mettre aux ordures, puis-je me débarrasser adéquatement des aiguilles souillées?
M. Sam Pique, éleveur à Grattois



M. Pique, pour éviter les risques physiques (se piquer...), chimiques et biologiques associés à leur manipulation, il est très important de se débarrasser sécuritairement des aiguilles souillées. Pour se faire, il vous suffit de disposer d'un contenant en plastique rigide que vous identifierez clairement et que vous fermerez étanchement lorsque rempli. Vous pouvez ensuite vous défaire de ce contenant en le remettant à votre vétérinaire praticien qui pourra en disposer adéquatement.

Producteurs participants au projet pilote Maedi visna en date du 1er juin 2004					
Ferme	Nom de l'éleveur	Municipalité	Téléphone	Race 1	Statut accordé
Agrovie	Bouffard Marie-France	Granby	(450) 379-5298	Polypay/Rideau	
Berg. Beron de laine	Benoît Alexandre	Maskinongé	(819) 227-2999	Accott-Rideau	
Bergerie Clerc	Leclerc Clément	St-Pamphile	(418) 356-3028	Accott-Rideau	
Bergerie de l'Esprit	Houde André	Coaticook	(819) 849-3221	Romanov	Argent
Bergerie du Migot	Sylvain Arbour	Bonaventure	(418) 334-3701	Dorset	
Bergerie Lavalée	Ferron Guyline	St-Ubalde	(418) 277-2175	Accott-Rideau	Or
Bergerie Parrots	John Eric	St-Ubalde	(418) 277-9191	Dorset	Or
Bergeries Mineault	Mineault Marc	St-Stanislas-de-Gosvik	(450) 377-8209	Dorset	
CEPOQ	CEPOQ	La Pocatière	(418) 854-1200	Dorset	Or
Centr. Le Mouton Blanc	White Rachel	La Pocatière	(418) 856-6627	Lacaine/East Fr.	
Ferme Amki	Jack Gary	Québec	(418) 842-2637	Accott-Rideau	Or
Ferme Arsenault	Leclerc Yvan	Weedon	(819) 877-3658	Romanov	Or
Ferme JMI Gilbert	Barter Mary	Cookshire	(819) 873-5124	Finnose	Or
Ferme Laurens	Laurens Gérard	St-Clothilde-de-Horton	(819) 336-3681	Romanov	
Ferme Lanique	Gendron Sophie	St-Denis-de-Ranocurasita	(418) 498-3254	Polypay	Argent
Ferme RIDO	Roux Sonya	La Pocatière	(418) 856-5140	Accott-Rideau	Or
Gripette's House	Lavoie Liberte	St-Antoine-Abad	(450) 826-4901	Kithadin	
Mes du Berger	Cleude Blouin	St-Ubalde	(418) 277-2777	Finnose	
La Moutonna...	Bédard Diane	St-Vallérien co Milton	(450) 293-3129	Accott-Canadien	

Cette liste correspond à tous les troupeaux participant activement au projet-pilote et ayant accepté que leurs coordonnées soient rendues publiques. D'autres troupeaux préfèrent garder leur participation confidentielle.

Le statut Argent reconnaît que tous les animaux de plus de 6 mois ont obtenu un résultat négatif à l'analyse sérologique pour le maedi visna et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites.

Le statut Or reconnaît que, à 2 reprises dans un intervalle de 4 à 8 mois, les analyses sérologiques de tous les animaux de plus de 6 mois ont conduit à des résultats négatifs et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites.

Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque. Pour information, consulter le site internet du CEPOQ (www.cepoq.com) ou contacter Anne Leboeuf, vétérinaire au CEPOQ, (418) 856-1200 ou anne.leboeuf@cepoq.com.



Prévention de la coccidiose: à la rescousse des agneaux qui traînent de la patte!



Vous (et vos brebis!) travaillez fort pour faire naître des agneaux vigoureux. Vous les voulez lourds, nés doubles ou triples de préférence et vous suivez de près l'alimentation des mères pour optimiser leur production laitière. Dans un parc à dérobée, vous présentez très tôt de la moulée Début pour stimuler une consommation forte et précoce de concentrés. Seulement voilà, vous constatez parfois que ces agneaux, en qui vous misez beaucoup, déçoivent vos attentes. Retards de croissance, diarrhée, dépression, laine " piquée ", beaucoup de maladies... Est-ce la crise de l'adolescence? Et bien, comme des adolescents, ces agneaux mériteraient qu'on les écoute un peu plus.

À l'écoute du problème

Bien que plusieurs conditions puissent être responsables des symptômes décrits plus tôt, attardons-nous à la principale accusée : la coccidiose. Les coupables : des petits parasites unicellulaires, les coccidies, qui s'installent et se multiplient dans l'intestin des animaux. Les œufs peuvent ensuite être évacués par les fèces et persister dans l'environnement sous une forme enkystée (oocystes) extrêmement résistante. Lorsque le niveau d'infestation est trop élevé, des dommages importants à la muqueuse intestinale se traduisent par des troubles d'absorption, des retards de croissance, de la diarrhée et de la déshydratation. La très grande majorité des troupeaux hébergent des coccidies. Plusieurs ont des problèmes cliniques et/ou sous-cliniques de coccidiose. Mais comment en limiter les dégâts?

Coccidies ou coccidiose?

Si on trouve des coccidies dans presque toutes les fermes, plusieurs producteurs réussissent à éviter les coccidioses, c'est-à-dire la maladie clinique et sous-clinique. . En fait, moins le milieu est contaminé, moins les risques de maladie sont élevés. C'est simple direz-vous... Il suffit de désinfecter ... Oui mais, considérant la piètre efficacité des désinfectants face aux coccidies, cela doit être fait rigoureusement et régulièrement, sachant qu'on vise plus à réduire la charge " contaminante " qu'à éliminer toutes les coccidies. Comment ?

D'abord par une prévention environnementale dans les zones d'agnelage, de lactation et d'engraissement:

- * Fournir une litière abondante, sèche et la renouveler régulièrement,
- * Diminuer la densité d'animaux par parc,
- * Nourrir dans des mangeoires propres,
- * Offrir de l'eau très propre et en grande quantité (beaucoup d'abreuvoirs),
- * Nettoyer et désinfecter entre chaque lot,
- * Réduire les stress.

Les agneaux sont les plus sensibles

Une immunité face aux coccidies ne s'acquiert qu'au fil des mois et des années; une attention particulière doit donc être portée aux jeunes. Le travail de prévention doit d'ailleurs viser à trouver l'équilibre entre une réduction du nombre d'oocystes et une exposition suffisante pour permettre d'acquérir une immunité et une résistance fortes.

Puisqu'il faut apprendre à cohabiter avec ces parasites, un petit coup de pouce de la part des médicaments est-il possible et souhaitable?

Quand la cohabitation devient difficile

La prévention environnementale est évidemment la plus souhaitable. Par contre, dans plusieurs situations d'élevage confiné, on peut avoir intérêt à recourir à des médicaments qui aideront à stabiliser le nombre de coccidies. Ces médicaments s'appellent des coccidiostatiques. Assujettis à une ordonnance vétérinaire, ils sont largement utilisés dans les moulées Début

agneaux et Croissance bien qu'aucun ne soit homologué pour utilisation chez le mouton au Canada. C'est ce qu'on appelle de l'usage hors-homologation. Les principaux coccidiostatiques portent des noms que vous connaissez bien : Deccox®, Bovatec®, et Rumensin®.

Comment ces médicaments fonctionnent-ils? Sont-ils tous

duction dite naturelle (" all natural ") d'utiliser le décoquinatate alors que les ionophores sont interdits.

Si les coccidiostatiques sont généralement reconnus pour leurs effets bénéfiques sur les paramètres de croissance, il faut noter que dans certaines conditions d'infestation naturelle et chez des animaux présentant des coccidioses sous-cliniques, ces effets bénéfiques sur la croissance n'ont pas toujours été observés.

TABLEAU 1 : Caractéristiques, avantages et inconvénients de certains anti-coccidiens.

	Caractéristiques	Avantages	Inconvénients
Deccox® (Décoquinatate)	Classe des quinolones Coccidiostatique.	Très sécuritaires. Non absorbé par l'intestin donc action locale seulement. Accélère le gain de poids.	Plus cher.
Bovatec® (Lasalocide)	Classe des ionophores Coccidiostatique. Antibactérien surtout actif sur bactéries Gram +. Modifie la flore bactérienne ruminale.	Améliore la conversion alimentaire et accélère le gain de poids.	Toxicité intermédiaire. Parfois ne réussit pas à empêcher la coccidiose clinique. Absorbé par l'intestin et métabolisé au foie.
Rumensin® (Monensin)	Classe des ionophores Coccidiostatique. Antibactérien surtout actif sur bactéries Gram +. Modifie la flore bactérienne ruminale.	Améliore la conversion alimentaire et accélère le gain de poids quand la diète comprend une bonne part de fourrages.	Toxicité élevée, peut causer de la diarrhée à 5 fois la dose... attention aux suicides. Absorbé par l'intestin et métabolisé au foie.

Le **tableau 1** résume les caractéristiques, les avantages et les inconvénients de chacun.

Pour tous ces médicaments, le niveau d'incorporation à la moulée doit être fonction de la consommation quotidienne de moulée. Prenez le temps de bien évaluer cette consommation avec votre vétérinaire et/ou votre conseiller. ATTENTION, si la consommation est plus faible que prévue, on pourrait voir apparaître des cas cliniques; si elle est

équivalents?

Les substances utilisées en prévention de la coccidiose inhibent le développement des coccidies au tout début du cycle vital. Au Québec, les plus utilisés appartiennent à deux grandes classes de médicaments : les ionophores (monensin et lasalocide) et les quinolones (décoquinatate).

Les ionophores sont des antibactériens qui, outre leur action sur les coccidies, améliorent l'efficacité énergétique ruminale, réduisent les risques de ballonnement et d'acidose, et diminuent la dégradation ruminale des protéines. Ces effets sont surtout documentés chez les bovins. Concrètement cela peut se traduire par une meilleure conversion alimentaire et un meilleur gain journalier. Les ionophores sont absorbés au niveau intestinal puis métabolisés au foie. À dose élevée, ils peuvent s'avérer toxiques (le monensin est plus toxique que le lasalocide). Les chevaux sont particulièrement sensibles au monensin et il est recommandé de ne pas utiliser ce produit si des chevaux sont présents à la ferme.

Le décoquinatate appartient à une autre catégorie, les quinolones. Bien que ses effets sur les paramètres de croissance semblent se limiter à un meilleur gain journalier lié à un contrôle de la population de coccidies, son principal intérêt est son absence de toxicité. Même à de très fortes doses, aucun signes de toxicité n'a été noté. Outre ce caractère très sécuritaire, la substance n'est pas du tout absorbée par la muqueuse intestinale et son action demeure locale. En Ontario et dans certains états des États-Unis, cette caractéristique permet aux producteurs engagés dans une démarche de pro-

plus importante que prévue, les agneaux recevront une dose excessive qui peut se traduire par des intoxications (monensin, et, dans une moindre mesure, lasalocide) et, surtout, par un faible développement de l'immunité naturelle. Tant que l'agneau est sous traitement, ça va, mais les problèmes peuvent apparaître à l'arrêt de la moulée médicamentée (par exemple chez des agnelles de reproduction qui passent à une ration non médicamentée).

Finalemment ...

Vos agneaux déprimés et en " crise d'adolescence " cherchent peut-être à vous dire que les coccidies ont pris le dessus. Prenez d'abord le temps de revoir les conditions environnementales de votre bergerie. S'il y a lieu, discutez avec votre vétérinaire praticien de la pertinence de mettre en place une médication préventive. Mais surtout, rappelez-vous qu'une bonne régie demeure la clé du problème.

N.B. La question du traitement de la coccidiose clinique n'est pas couverte ici. Il est suggéré de se référer à son vétérinaire praticien.

* Anne Leboeuf, médecin vétérinaire responsable en santé au CEPOQ et Marie Vachon, agr. responsable en recherche au CEPOQ

Besoin de lait de remplacement?



LAMB-GRO Le choix par excellence

LAMB-GRO pour maximiser le potentiel génétique de vos agneaux et atteindre vos objectifs de production.

- ✓ Hautement digestible
- ✓ Dissolution rapide
- ✓ Fabriqué de protéines d'origine laitière à 100 %
- ✓ Sans cuivre



2355 rue Canadien, Drummondville, Qc. J2C 7W1
 Sans frais : 1-888-937-3392 Fax : (819) 475-6321
 Courriel: grober@cgocable.ca Site web: www.grober.com



CLUB POLYPAY DU QUÉBEC

DES ÉLEVEURS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA PRODUCTION OVINE DU QUÉBEC

De par leur dynamisme, les membres du club Polypay s'engagent à travailler ensemble au développement de la race Polypay. De part son caractère maternel et son aptitude pour le désaisonnement, la Polypay s'inscrit comme une brebis productive très intéressante. Ainsi, les membres du club désirent s'assurer qu'un nombre toujours grandissant d'éleveurs connaissent et apprécient les qualités de celle-ci.

Des objectifs qui font du chemin :

- * Répondre aux besoins des éleveurs par la vente d'agnelles de qualité;
- * Travailler constamment à l'amélioration de la race;
- * Promouvoir la race Polypay.

Pour nous rejoindre :

Secrétaire : Daniel Dion Président : Daniel Ouellette
 Tél : 418-498-3887 Tél : 418-775-2689
 Fax : 418-498-3889

SÉLECTION
GÉNÉTIQUERACE
PURE

LA CHRONIQUE DE LA SEMRPQ



227, route 230 ouest, Saint-Philippe-de-Néri Qc G0L 4A0 Tél. : (418) 498-3887 Télécopieur : (418) 498-3889 semrpq@globetrotter.net

SOCIÉTÉ DES ÉLEVEURS DE MOUTONS DE RACE PURE DU QUÉBEC

MEMBRES 2003-2004

Race					
BB	Berichon de Cher	DL	DLS	OX	Oxford
BC	Border Cheviot	DP	Dorsal	PO	Polypay
BL	Leicester	EF	East Friesian	RI	Arcott Rideau
CD	Arcott Canadien	HS	Hampshire	RV	Romanov
CF	Clun Forest	IF	Ile de France	SR	Shropshire
CO	Charollais	NC	North Country Cheviot	SU	Suffolk
DH	Dorsal avec cornes	OU	Arcott Outaouais	TX	Texel

Race	Prénom	Nom	Nom de Ferme	Ville	Téléphone
BB	Antonin	Castonguay	Ferme Mouvac Inc.	St-Gabriel-de-Rimouski	(418) 798-8346
BC	Réjean	Girard	Ferme Au Domaine	St-Césaire	(450) 379-5938
BC	Steven	Mastina		Danville	(819) 848-2454
BL	Johanna	Cameron	Ferme Highlanders	St-Augustin-de-Desmaures	(418) 878-3388
BL	Marcel	Couture	Ferme Couture et Pellerin	Neufchâtel	(418) 843-7030
BL	François	Gélinas		St-Barnabé-Nord	(819) 284-5284
BL	André	Giroux		Ancienne-Lorette	(418) 872-1583
BL	Robert	Laberge	Ferme Manasan	Danville	(819) 839-3350
CD	Patrice	Adam	Ferme Chamaret	Parisville	(819) 292-1071
CD	Arthur	Laberee	Windy Hill Farm	Ayer's Cliff	(819) 838-5538
CD	Jacques & Mireille	Lacière	Ferme Jaisc et fille senc	St-Gabriel-de-Rimouski	(418) 739-4391
CD	Mireille	Lemelin	Ferme Germania Inc.	Princville	(819) 364-2940
CD	Bruno	Peletier	Les Bergeries du Coin	Pette Matane	(418) 562-0563
CF	Jules	Forest	La Bêêbergerie	St-Mathieu-de-Rioux	(418) 738-3011
CO	Sylvia	Cazals	Ferme Cazalan	Invernass	(418) 453-2978
DH	David	Mastina	Ferme Maplestar senc	St-Félix-de-Kingsey	(819) 848-2538
DL	Richard	Larochele	Bergeries de la Belle Vue	Wotton	(819) 828-2715
DP	Francis	Beaulieu	Ferme FEBER	St-Hubert-de-Rivière-du-Loup	(418) 497-2146
DP	Sophie	Bédard	Élevages SOFRÉNI	St-Césaire	(450) 469-2744
DP	Nancy	Bergeron	Bergerie de la Chouette	Maskinongé	(819) 227-1256
DP	Contran	Bernier		St-Narcisse	(418) 475-4044
DP	Marielle	Bernier	Ferme Berarc	St-Lambert, Lauzon	(418) 889-9595
DP	Sylvain	Blanchette	CEPOQ	La Pocalière	(418) 856-1200
DP	Antonin	Castonguay	Ferme Mouvac Inc.	St-Gabriel-de-Rimouski	(418) 798-8346
DP	Marc	Charpentier	Bergerie Chaline	Victoriaville	(819) 758-4149
DP	Jules	Forest	La Bêêbergerie	St-Mathieu-de-Rioux	(418) 738-3011
DP	Réjean	Gagnon	Ferme Angèle Mérici Enr.	St-Angèle-de-Mérici	(418) 775-6289
DP	Éric	Jobin	Bergerie Patriote	St-Ubalde	(418) 277-9191
DP	Maurice	Lancôt	Ferme E & M Lancôt senc	Compton	(819) 835-5597
DP	Philippe	Lapointe	Ferme Rosiane Lapointe	St-Augustin, Alma	(418) 374-2073

liste des **MEMBRES 2003-2004**



Race	Prénom	Nom	Nom de Ferme	Ville	Téléphone
DP	Claude	Laurin	Bergerie Sauvé-Laurin	Calixa Lavalée	(450) 583-5653
DP	Robert	Leclair	Leclair Dorsets	St-Rémi-de-Tingwick	(819) 359-2848
DP	Roland	Leclerc		Notre-Dame de Portneuf	(418) 288-3515
DP	Miraille	Lemelin	Ferme Germanie Inc.	Princeville	(819) 364-2940
DP	Gaston	Lieutenant	Bergerie Vert Laine	Stoka	(819) 878-3545
DP	David	Mastine	Ferme Maplestar senc	St-Félix-de-Kingsey	(819) 848-2538
DP	Steven	Mastine		Danville	(819) 848-2454
DP	Marc	Mimoault	Les Bergeries Mimoault	St-Stanislas-de-Kostka	(450) 377-8209
DP	Napoléon	Montminy		St-Gilles	(418) 888-3254
DP	Trenholm	Nelson	Ferme Windy Ridge Farm	Kingsbury	(819) 826-3066
DP	Robert	Papineau	Bergerie Dorbert	Lotbinière	(418) 796-3223
DP	Réal	Parent		St-Gabriel-de-Rimouski	(418) 798-4315
DP	Denis	Pellerin	Bergerie La Riveraine	Yamachiche	(819) 296-2450
DP	Jean-François	Robidoux	Ferme J-F Robidoux	Upton	(450) 549-4497
DP	Éric	Smith	Éric Smith et France Roy	Guigues	(819) 728-2543
DP	Roger	Thériault	Ferme Roclair	St-Valérien	(418) 738-4221
DP	Michel	Viens	Ferme Beausoleil enr.	St-Joseph	(418) 493-2310
HS	Jeanne-Mance	Bérubé	Ferme La Bergère	St-Gabriel-de-Rimouski	(418) 796-8272
HS	Armand	Bilodeau	Ferme Bilodeau	St-Agapit	(418) 888-4989
HS	Michel	Cerisère	Ferme Cerisère-Duval	Ste-Gertrude	(819) 297-2472
HS	Marcel	Couture	Ferme Couture et Pellerin	Neuchâtel	(418) 843-7030
HS	Jean-Paul	Demuy		Verchère	(450) 583-3291
HS	Lise	Dion		St-Gilles	(418) 888-3254
HS	Chantale	Gagné	Ferme Gagné Enr.	Amqui	(418) 629-3808
HS	François	Gélinas		St-Barnabé-Nord	(819) 264-5284
HS	Joël	Girard		St-Gédéon	(418) 345-2321
HS	Lois	Laberge	Ferme Manasan	Danville	(819) 839-3350
HS	Robert	Papineau	Bergerie Dorbert	Lotbinière	(418) 796-3223
HS	Moïse	Pineault	Ferme Pineault	Ste-Irène	(418) 629-1468
HS	Éric	Smith	Éric Smith et France Roy	Guigues	(819) 728-2543
IF	Philippe	Lapointe	Ferme Roslane Lapointe	St-Augustin, Alma	(418) 374-2073
NC	Armand	Bilodeau	Ferme Bilodeau	St-Agapit	(418) 888-4989
NC	Allen	Cass		Ayer's Cliff	(819) 838-6985
NC	Ross	Clarkson	Cedar Brook Farm	Lac Brome	(450) 260-1699
NC	Yannic	Dupont		Ste-Cécile-de-Lévrard	(819) 263-0871
NC	Jules	Forest	La Bèèèrgerie	St-Mathieu-de-Rioux	(418) 738-3011
NC	Réjean	Girard	Ferme Au Domaine	St-Césaire	(450) 379-5936
NC	Robert	Girard	Ferme Robert Girard	St-Césaire	(450) 469-2744
NC	Théo	Montminy	Ferme Théo Montminy	St-Gilles	(418) 888-5671
NC	Jean-François	Robidoux	Ferme J-F Robidoux	Upton	(450) 549-4497
NC	Jean Pierre	Robitaille	Bergerie du Beau Blond Inc.	Cap St-Ignace	(418) 246-3613
NC	Anne-Marie	Tanguay	Les Arômes de la Terre	Grand St-Esprit	(819) 289-2765
OU	Michel	Cerisère	Ferme Cerisère-Duval	Ste-Gertrude	(819) 297-2472
OU	Jean Pierre	Robitaille	Bergerie du Beau Blond Inc.	Cap St-Ignace	(418) 246-3613

SÉLECTION
GÉNÉTIQUE



RACE
PURE



Race	Prénom	Nom	Nom de Ferme	Ville	Téléphone
OX	Jean-Paul	Demuy		Verchère	(450) 583-3291
OX	Yannic	Dupont		Ste-Cécile-de-Lévrard	(819) 263-0671
OX	Rémi	Gélinas		St-Barnabé-Nord	(819) 264-2165
PO	Christian	Beaudry	Agronovie senc	Granby	(450) 379-5298
PO	Jeanne-Mance	Bérubé	Ferme La Bergère	St-Gabriel-de-Rimouski	(418) 798-8272
PO	Nancy	Caron	Ferme Sayabec Ovine	Sayabec	(418) 536-5615
PO	Sylvie	Cazals	Ferme Cazalan	Inverness	(418) 453-2978
PO	Patrice	Dubé	Ferme Dubaie des Sabes inc.	St-Gabriel-de-Rimouski	(418) 739-4134
PO	Stéphane	Dumais	Ferme du Ruisseau	Ste-Florence	(418) 756-5211
PO	Sophie	Gendron	Ferme Lénique Inc.	St-Denis	(418) 498-3254
PO	Denis	Lavallée	La Cloche des Alpes	Ste-Sophie	(819) 362-2531
PO	Jean-Hugues	Miousse	Bergerie du Cap à l'Original	St-Fabien	(418) 869-3448
PO	Lorraine	Morissette	Bergerie Beau-Lori	Ste-Sophie-de-Lévrard	(819) 288-5749
PO	Daniel	Ouellette	Bergerie du Gigot Giguant enr.	Ste-Angèle-de-Méridi	(418) 775-2689
PO	Nadia	Pelchat	Ferme Kana	St-André	(418) 493-1087
PO	Denis	Pelletier	Bergerie Mon Petit Mouton	L'Isle Verte	(418) 898-3109
PO	Moïse	Pineault	Ferme Pineault	Ste-Irène	(418) 629-1468
PO	Éric	Smith	Éric Smith et France Roy	Guigues	(819) 728-2543
PO	Vincianne	Thienpont	Bergerie Écho de la Vallée	Ste-Sophie	(819) 362-6462
RI	Christian	Beaudry	Agronovie senc	Granby	(450) 379-5298
RI	Alexandre	Benoît	Bergerie Bedon de Laine	Maskinongé	(819) 227-2999
RI	Sylvain	Blanchette	Ferme Ovimax senc	La Pocatière	(418) 856-2440
RI	Luc Martin	DeRoy	Ferme RIDO senc	La Pocatière	(418) 856-5140
RI	Gilles	Dubé	Les Moutons de Panurgé	St-Jean-Port-Joli	(418) 598-6501
RI	Louis	Hébert	Groupe Agrovin	Ste-Julie	(450) 922-1878
RI	Gary	Jack	Ferme Amki enr.	Québec	(418) 842-2637
RI	Arthur	Laberee	Windy Hill Farm	Ayer's Cliff	(819) 838-5538
RI	Robert	Lavallée	Bergerie Lavallée enr.	St-Ubalde	(418) 277-2175
RI	Lisane	Paquette	Ferme DIQPAQ senc	St-Philippe-de-Néri	(418) 498-3881
RV	Paul	Cardyn		Coaticook	(819) 849-6496
RV	Antonin	Castonguay	Ferme Mouvac Inc.	St-Gabriel-de-Rimouski	(418) 798-8346
RV	Claude	Côté	Ferme Midas	Bonsecours	(450) 535-6502
RV	Louis	Hébert	Groupe Agrovin	Ste-Julie	(450) 922-1878
RV	Andrée	Houle	Bergerie de l'Estrie	Coaticook	(819) 849-3221
RV	Maurice	Lancôt	Ferme E & M Lancôt senc	Compton	(819) 835-5597
RV	Gérard	Laurens	Ferme Laurens	Ste-Clothilde-de-Horton	(819) 336-3681
RV	Jacques	Lemieux	Ferme Jacques Lemieux Inc.	L'Isle Verte	(418) 898-2815
RV	Georges	Parent	Ferme G.M.P.	St-Gabriel-de-Rimouski	(418) 798-8272
RV	Éric	Smith	Éric Smith et France Roy	Guigues	(819) 728-2543
SR	Steven	Mastine		Danville	(819) 848-2454
SU	Esther	Bélanger	Ferme Duquesne SENC	St-Narcisse	(418) 735-6408
SU	Marielle	Bernier	Ferme Berarc	St-Lambert, Lauzon	(418) 889-9595
SU	Dominique	Brisson	Bergerie du Faubourg Inc.	St-Narcisse	(418) 735-5049
SU	Ross	Clarkson	Cedar Brook Farm	Lac Brome	(450) 260-1699
SU	Claude	Côté	Ferme Midas	Bonsecours	(450) 535-6502

SUITE ... de la liste des **MEMBRES DE LA SEMRPQ 2003-2004**

Race	Prénom	Nom	Nom de Ferme	Ville	Téléphone
SU	Jean	Curtis-Cass	Ferme Mapleside	Hatley	(819) 838-5885
SU	Jean-Guy	Deblois	Bergerie Deux-Pignons	St-René-de-Beauce	(418) 382-5166
SU	Danis	Dastrempes	Les Agnaux D.G. Enr.	Ste-Angèle-de-Mérid	(418) 775-8158
SU	Gilles	Duhalme	Ferme Duhalme	St-Barnabé-Nord	(819) 264-2141
SU	Rémi	Gélinas		St-Barnabé-Nord	(819) 264-2165
SU	Robert	Girard	Ferme Robert Girard	St-Césaire	(450) 469-2744
SU	Philippe	Lapointe	Ferme Rosiane Lapointe	St-Augustin, Alma	(418) 374-2073
SU	Richard	Larochelle	Bergeries de la Belle Vue	Wotton	(819) 828-2715
SU	Richard	Label	Ferme Belrick Inc.	St-Arsène	(418) 862-1744
SU	Steven	Mastine		Danville	(819) 848-2454
SU	Jean-Hugues	Mioussé	Bergerie du Cap à l'Original	St-Fabien	(418) 869-3448
SU	Jacquelin	Moffet	Ferme Syljack Inc.	St-Michel-de-Bellechasse	(418) 884-2922
SU	Napoléon	Montminy		St-Gilles	(418) 888-3254
SU	Daniel	Ouellette	Bergerie du Gigot Giguant enr.	Ste-Angèle-de-Mérid	(418) 775-2689
SU	Georges	Parent	Ferme G.M.P.	St-Gabriel-de-Rimouski	(418) 798-8272
SU	Danis	Pellerin	Bergerie La Riveraine	Yamachiche	(819) 296-2450
SU	Bruno	Pelletier	Les Bergeries du Coin	Petite Matane	(418) 562-0563
SU	Jean-François	Robidoux	Ferme J-F Robidoux	Upton	(450) 549-4497
SU	Hugh	Sutherland	Black Rose Suffolk	Huntingdon	(450) 264-5871
SU	Roger	Thériault	Ferme Roclair	St-Valérien	(418) 736-4221
TX	Paul	Cardyn		Coaticook	(819) 849-8496
TX	Jules	Forest	La Bèèèbergerie	St-Mathieu-de-Rieux	(418) 738-3011
TX	Gaston	Lieutenant	Bergerie Vert Laine	Stoke	(819) 878-3545
TX	Trenholm	Nelson	Ferme Windy Ridge Farm	Kingsbury	(819) 826-3066

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SOCIÉTÉ DES ÉLEVEURS DE MOUTONS DE RACE PURE DU QUÉBEC	
Jacquelin Moffet, Président	Tél: (418) 884-2922 Fax: (418) 884-2839
François Gélinas, Vice-président	Tél: (819) 264-5284 Fax: (819) 264-5284
Steve Mastine	Tél: (819) 848-2454 Fax: (819) 848-1171
Patrice Dubé	Tél: (418) 739-4134 Fax: (418) 739-4134 padube@globetrotter.net
Daniel Ouellette	Tél: (418) 775-2689 Fax: (418) 775-1990 giguant@globetrotter.net
Trenholm Nelson	Tél: (819) 826-3066 Fax: (819) 826-3066 nelson@abacom.com
Réjean Girard	Tél: (450) 379-5936 Fax: (450) 379-5936 grr@videotron.ca



Guy Laquerre, agr.



Carcasses pesantes... c'est bien, mais !!!

L'année 2004 marque la quatrième année de fonctionnement de la classification des carcasses d'agneaux lourds. A la fin du mois d'avril 2004, plus de 136 755 données de classification, ont été recueillies, ces données sont précieuses car elles nous permettent de tracer un portrait sur l'évolution de la production à l'aide de critères mesurables et uniformes à travers la province. L'analyse des résultats quant à elle, permet aux producteurs d'ajuster leur régie de troupeau afin de produire des carcasses rencontrant les standards du marché pour ainsi maximiser leur efficacité.

Les résultats 2001-2004

Les données recueillies depuis le début de l'année 2004, bien qu'elles ne couvrent seulement que quatre mois, nous permettent de porter un regard sur l'évolution de la qualité des carcasses produites et de constater la tendance de la production pour l'année en cours. De ce fait, l'analyse en début d'année pourra nous permettre de réagir rapidement afin de réajuster la régie, si nécessaire.

Ainsi, depuis 2001, le nombre de carcasses d'agneaux lourds classées est en constante augmentation (**tableau 1**). L'année 2004 ne devrait pas faire exception à cette tendance avec une augmentation de plus de 15% pour les quatre premiers mois de l'année. Si cette progression se poursuit, l'année 2004 pourrait se terminer avec près de 53 000 carcasses classées.

Tableau 1 : Nombre de carcasses classées par mois

Au cours de cette même période, le poids des carcasses s'est accru

Mois	Année				Total
	2001	2002	2003	2004	
Janvier	1445	3108	2934	3370	
Février	1569	2912	2582	3454	
Mars	2207	3335	3264	4256	
Avril	2543	2756	3707	3334	
Mai	3704	3476	3001		
Juin	2157	3424	4281		
Juillet	3877	4195	4019		
Août	2750	3606	4309		
Septembre	3460	3950	4653		
Octobre	3751	4008	4411		
Novembre	3231	4048	3539		
Décembre	2958	3953	4560		
Total	33606	43905	45720	14424	136755
Augmentation		+28%	+6.3%	+15.5%	

de près d'un kilogramme passant d'une moyenne de 21.1 kg en 2001 à 22.1 kg pour les premiers mois de 2004. Comme le démontre le **tableau 2**, la répartition des carcasses selon leur strate de poids a également changé.

Tableau 2 : Évolution des poids carcasses

Cette tendance reflète une demande de plus en

POIDS CARCASSE (kg)	Année	
	2001	2004
16-20	26%	17%
20-24	54%	65%
24-28	10%	16%
>28	0%	2%
Total	100.00%	100.00%

plus grande pour des carcasses d'un poids se situant entre 21kg et 24kg. Elle n'est pas négative en soit à condition que cela ne se traduise pas par une augmentation importante de la couverture de gras de la carcasse. C'est précisément sur ce point qu'il faudra porter une attention particulière car depuis 2001 nous constatons une augmentation constante de la mesure de gras au site G.R. des carcasses (**tableau 3**).

Tableau 3 : Évolution de la couverture de gras au site G.R.

GRAS (mm)	Année			
	2001	2002	2003	2004
1-15	83%	81%	79%	72%
16-25	17%	19%	21%	28%
Total	100%	100%	100%	100%

En quatre ans, le pourcentage de carcasse ayant plus de 15 mm de gras est passé de 17% à 28%.

Évidemment cette augmentation de gras des carcasses a un impact majeur sur les résultats de classification. Ainsi, comme le démontre le **tableau 4**, le nombre de carcasses ayant obtenu la cote AAA1 est de 50% depuis le début de l'année 2004 alors qu'historiquement, ce pourcentage se situe à près de 60%.

Tableau 4 : Résultats de classification des carcasses

Classe	Année			
	2001	2002	2003	2004
AAA1	84%	57%	57%	50%
AAA2	29%	34%	34%	38%
AAA3	5%	7%	7%	10%
AAA4	0%	1%	1%	3%
C1	2%	1%	0%	0%
Total	100%	100%	100%	100%

Quant à l'indice moyen des carcasses, l'augmentation du gras lui impose une baisse (tableau 5) avec un indice de seulement 98.7 pour 2004 alors que l'indice moyen se situe à près de 100 pour les autres années.

Tableau 5 : Indice moyen par mois

Mois	Année			
	2001	2002	2003	2004
Janvier	101.0	99.5	99.1	97.9
Février	100.6	99.4	98.7	98.8
Mars	101.1	98.7	100.0	99.1
Avril	100.4	99.7	100.3	99.0
Mai	101.1	100.5	101.1	
Juin	100.4	100.5	101.6	
Juillet	99.8	100.7	100.8	
Août	99.2	100.1	99.8	
Septembre	99.5	99.8	100.0	
Octobre	99.6	99.6	99.2	
Novembre	99.6	99.4	98.7	
Décembre	99.5	99.1	98.0	
Total	100.0	99.8	99.8	98.7

L'indice de la carcasse est déterminé à partir de la mesure de l'épaisseur du gras au site G.R. et de la conformation de la carcasse.

Réputé pour son goût raffiné et son rendement supérieur en viande, l'agneau du Québec jouit d'une excellente réputation auprès des consommateurs. Cette réputation a permis à l'agneau du Québec de se tailler une place enviable dans les comptoirs de viandes à travers la province. C'est pourquoi, il faut garder en tête que le marché de la viande est très compétitif et que les parts de marchés gagnées au cours des années, grâce à l'excellence de nos produits, ne doivent jamais être prises pour acquies. Les consommateurs sont très exigeants, ils recherchent un produit faible en gras, homogène et ayant un rendement intéressant, l'excès de gras va à l'encontre de ces exigences et pourrait être très néfaste pour le marché de l'agneau.

Les résultats des quatre premiers mois de l'année 2004 sont probablement une conséquence de la fermeture de la frontière américaine. Cet embargo a eu un effet non négligeable sur les prix du marché canadien, il est certain que plusieurs producteurs ont augmenté le poids de vente de leurs agneaux afin de compenser les pertes de revenus engendrés par cette fermeture. D'autres ont retenu des agneaux dont l'abattage était prévu pour la fin d'année 2003 jusqu'en début d'année 2004. La conséquence fut une augmentation du niveau de gras des carcasses, engendrant des coûts d'alimentation et du temps pour les producteurs, qui en bout de ligne, n'ont fort probablement pas été rétribués. Dans certains cas, ceci a même occasionné des baisses de revenus suite aux coupures de prix, pour excès de gras, appliquées par les acheteurs.

Les résultats de 2004 doivent être interprétés comme une mise en garde et nous indiquent que des mesures correctives doivent être apportées afin de rétablir la situation. À la lumière de ces résultats et dans une optique de continuité, notre travail au cours des prochaines années, devra consister à améliorer la régie, la génétique, l'alimentation et les facteurs environnementaux afin de produire des agneaux répondant de mieux en mieux aux critères du marché.

Point à surveiller pour améliorer la qualité des carcasses :

- Peser régulièrement les agneaux
- Vendre les femelles à un poids inférieur
- Utiliser des croisements ayant le potentiel de produire des carcasses du poids demandé par le marché
- Bien analyser les résultats de classification et ajuster l'alimentation afin de contrôler le gras des carcasses



Ndeye Marie
Diallo, agr., M. Sc.



Échantillonner vos sols et fumiers! Oui mais comment?

Avec l'entrée en vigueur du REA en 2002 est arrivée l'obligation pour toutes les entreprises, sauf celles sous gestion de fumier solide produisant moins de 1600 kg de phosphore par année (soit environ moins de 250 brebis), d'échantillonner leurs fumiers toutes les années mais aussi les sols des différentes parcelles au moins une fois tous les cinq ans.

Échantillons de sols

Quoique la réglementation l'oblige tous les cinq ans, l'idéal dans le cadre d'une gestion de fertilisation efficace, vous devriez analyser vos sols tous les trois ans ou au même moment d'une rotation de culture dans ce même délai. De ce fait, le tiers de vos superficies sera analysé chaque année. Au-delà de l'obligation réglementaire, bon nombre de producteurs effectuaient déjà ces analyses qui permettent de planifier la fertilisation des sols en fonction des besoins de ces derniers.

Par ailleurs, le meilleur moment de l'année pour échantillonner vos sols peut différencier d'une culture à l'autre. Toutefois, afin d'avoir les résultats des analyses au moment de la fertilisation printanière, il est préférable d'échantillonner à l'automne précédent. Par contre, si la charge de travail est trop élevée à l'automne et que

l'on prévoit un amendement à cette période, la prise d'échantillon pourra se faire à la fin de l'été. Quoiqu'il en soit, il est préférable d'échantillonner à la même période chaque année. Il faut aussi éviter de prélever des échantillons durant les 2 à 3 semaines qui suivent une application d'engrais ou d'amendements.

L'échantillonnage

1. Préparation de la prise d'échantillon
2. Prise des échantillons au champ
3. Extraction au laboratoire
4. Interprétation des résultats avec votre agronome et recommandations

Préparation

La préparation se fait en étudiant le plan de ferme avant la visite sur le terrain afin de planifier quels seront les champs ou parties de champ à échantillonner, le nombre d'échantillons à prélever et le nombre de prélèvements qui composent chaque échantillon. De plus, on pourra procéder à la préparation et l'identification des contenants pour l'échantillonnage.

Prise d'échantillon

Il faut prélever autant d'échantillons différents qu'il y a de zones distinctes dans un même champ. Afin de différencier les zones, il faut tenir compte de la texture du sol, la topographie (pente, etc.), l'égouttement ou le drainage, la gestion passée et à venir (fertilisation, culture, etc.), le système de travail du sol, l'érosion, etc.

Par ailleurs, il faut éviter d'échantillonner les bordures de chemin, les butes, les zones humides ainsi que les endroits où on a effectué des amas de fumier ou de compost. Aussi, s'il existe des zones où il y a de grandes variations de rendement, il faut les échantillonner séparément.

Pour un champ uniforme de 10 hectares et moins, un échantillon composé de 10 à 15 prélèvements est suffisant. Les prélèvements doivent être répartis uniformément dans le champ selon une trajectoire en zigzag permettant de couvrir l'ensemble de la parcelle (**figure 1**). Lorsque le champ est plus grand, il faut effectuer un plus grand nombre d'échantillons, en séparant le champ en parcelles ayant les mêmes caractéristiques.

Comment prélever les échantillons de sol ?

MATERIEL

- Sonde à tube creux ou vrillée ou pelle
- Seau en plastique
- Contenants (sacs ou boîtes) d'échantillonnage
- Marqueur
- Truelle

METHODE

- Prélever le sol sur une profondeur d'environ 15 cm aux 10-15 endroits répartis à intervalles réguliers le long du tracé en zigzag qui traverse tout le champ (prélever le même volume de sol à chaque endroit);
- Déposer tous les prélèvements dans le seau (ne pas manipuler l'échantillon avec les mains pour éviter de les contaminer);
- Après chaque prélèvement, bien nettoyer le matériel ;
- Briser les mottes et mélanger le tout à l'aide d'une truelle ou d'un autre outil;
- Enlever les débris végétaux et cailloux;
- Remplir le contenant d'échantillonnage et s'assurer qu'il est bien identifié;
- Garder dans un endroit frais et sec jusqu'à l'envoi, réfrigérer

Rappelez-vous qu'afin que les résultats obtenus soient utiles, l'échantillon doit être de qualité et représentatif des sols à fertiliser. De ce fait, ces données représentent un moyen de suivi des sols permettant une gestion des apports de matières fertilisantes. Aussi, il est important de bien remplir les fiches qui accompagnent chacun des échantillons qui sera expédié au laboratoire.

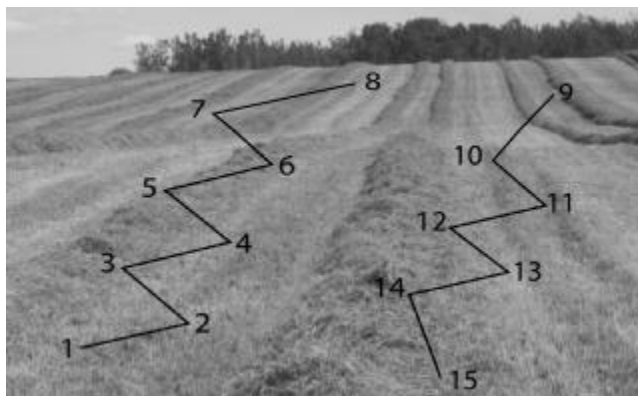


Figure 1

Votre club agroenvironnemental et votre fournisseur d'intrants peuvent aussi offrir le service de prise d'échantillon de sol et/ou de fumier. Dans ce cas là, veuillez préparer toutes les informations nécessaires (plan de ferme, nombre d'échantillons, pratiques culturales, etc.).

Extraction au laboratoire

Au laboratoire, des analyses détermineront la teneur en éléments majeurs (Azote (N), Phosphore (P), Potassium (K)), la saturation du sol en phosphore, la capacité d'échange cationique (CEC), les oligo-éléments (magnésium, manganèse, zinc, etc.), ainsi que le pH et la teneur en matière organique de l'échantillon.

Interprétation des résultats

Cette étape vous permettra de regarder les résultats obtenus lors de l'analyse des échantillons et de les interpréter avec votre agronome. Ce dernier vous fera des recommandations qui lui serviront aussi de base à la préparation du plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF).

Échantillons de fumier

Afin d'avoir une fertilisation qui réponde aux besoins des cultures, il est aussi important d'avoir en sa possession des analyses de sol fiables et récentes que des analyses de fumier représentatives du fumier qui sera épandu.

Pour que les analyses de fumier soient représentatives du fumier appliqué, il est important que l'échantillon soit pris le plus près possible du moment où il sera épandu, toutefois, il faudra tenir compte du délai de réception des résultats d'analyses.

Pour les besoins réglementaires, le fumier doit être analysé au moins une fois par an. Par contre, si vous désirez vous servir de vos résultats pour améliorer votre fertilisation, il est préférable de prendre des échantillons de fumiers différents lorsqu'il y a des régions d'élevage ou d'entreposage distinctes. Aussi, après quelques années de prise de données assidues, vous aurez en votre possession la valeur fertilisante moyenne des fumiers produits sur votre entreprise ainsi que la quantité totale de phosphore produit. Le prélèvement des échantillons se fera généralement lorsque le fumier est mis en amas (**voir encadré ci-dessus**). Toutefois, il est possible d'échan-

tionner le fumier directement dans les enclos où sont gardés les animaux en bergerie, si l'épandage se fait directement à la sortie des bergeries. À ce moment là, il faudra choisir des sites d'échantillonnage répartis uniformément en zigzag dans les parcs. Il est aussi possible de prélever des échantillons lors de la reprise du fumier pour l'épandage ou à l'écurage des bergeries en faisant des prélèvements à chaque voyage d'épandeur.

Quelle que soit la façon de prendre l'échantillon, l'objectif est d'avoir un échantillon qui soit représentatif de la parcelle ou du tas de fumier. Cela vous permettra d'effectuer votre fertilisation en connaissant les besoins de vos sols et de vos cultures ainsi que l'apport des fumiers que vous appliquerez.

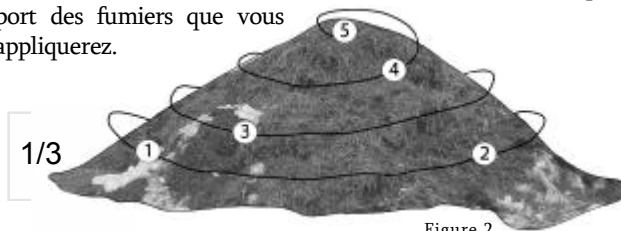


Figure 2

Comment prélever les échantillons de fumier?

MATERIEL

- Fourche à fumier, pelle à levier ou sonde tranchante
- Gants de plastique ou de caoutchouc
- Seau de 10 litres en plastique
- Surface solide et plane (béton, contreplaqué ou équivalent)
- Contenants d'échantillonnage (fourni par le laboratoire)
- Marqueur

METHODE

- Identifier cinq (5) sites de prélèvement répartis en spirale en partant du 1/3 inférieur du tas et en allant vers le haut (**Figure 2**);
- Dégager au moins 30 cm des matériaux de surface à l'aide d'une fourche avant d'échantillonner ;
- Retirer 10 prélèvements ponctuels à l'aide d'une sonde tranchante (deux (2) à chaque site) à différents endroits et différentes profondeurs pour un tas de 100m³ afin de former un échantillon (si le tas est plus volumineux augmenter le nombre de prélèvement en prélevant 3 ou 4) ;
- Déposer au fur et à mesure les prélèvements dans le seau;
- Vider le seau sur une grande surface plane ;
- Mélanger et hacher la matière avec une pelle propre,
- Jeter la moitié et répéter l'opération d'homogénéisation;
- Prélever 500g à 1 kg et remplir le contenant d'échantillonnage et s'assurer qu'il est bien identifié ;
- Réfrigérer (4°C) ou congeler (-15°C) jusqu'à l'envoi si le délai de livraison est long.

Bibliographie

- CPAQ, CPVQ, Groupe GÉAGRI, (2000). Prélèvement d'un échantillon de sol, Affiche.
- CPVQ (1996). Grilles de référence en fertilisation, AGDEX 540. pp 47-50.
- CRAAQ (2003). Guide de référence en fertilisation 1re édition, chap.2.3 : l'analyse de sol.
- CRAAQ (2003). Modalités de reconnaissance des valeurs références pour la période transitoire. Protocoles d'échantillonnage des engrais de ferme. 10 pages.
- Ministère de l'Agriculture de l'Ontario (2003). Protocole d'échantillonnage et d'analyse. <http://www.gov.on.ca/OMAFRA/french/nm/regs/sampro/sampro02.htm>
- Ministère de l'Agriculture de l'Ontario (2002). Gestion du sol et usage de fertilisants : Analyse du sol. <http://www.gov.on.ca/OMAFRA/french/crops/pub811/2testing.htm>

NOUVEAU



Martin Moreau
Écurage de Bergerie
Excavation

150 rue Lavoie
La Pocatière Québec
G0R 1Z0

Tél: (418)856-3916
Cell:(418)868-4197



Bergerie de l'Estrie

✦ Romanov ✦

Prolifique - Maternelle - Désaisonnée

Troupeau fermé - GenOvis
Statut Argent - Maedi-visna
F1 Dorset/Romanov
Béliers génotypés

Andrée Houle & François Roux

559, rue Des Muguets
Coaticook, Qc J1A 3A9
Tél : (819) 849-3221
Fax : (819) 849-0475

froux1@videotron.ca

Ferme Rido S.E.N.C.
Sonia Rioux et Luc Martin DeRoy

Éleveur de race pure
ARCOTT-RIDEAU

Statut or - Maedi visna

130, Rang 3 Est · La Pocatière (Québec) CANADA G0R 1Z0
Téléphone : (418) 856-5140 · lmdrs@globetrotter.net

Cours de tonte niveau I

Journée disponible pour inscription :
25 septembre 2004

FERME JAMIPO

Le formateur
peut aussi se
déplacer pour
les formations
de groupe,
sur demande.

Information :

Nicole Blanchard
Ferme Jamipo
260 ch. Petit Esprit, L'Épiphanie
Tél. : (450) 588-2875
nicolelatondeuse@hotmail.com

durée : 1 jour

Tout ce dont vous avez besoin pour vos
emballages alimentaires



Le plus gros inventaire de sacs sous vide au Québec

Service de consultant gratuit pour tous vos projets d'emballage

Service de conception graphique

Estampage et pose d'étiquettes sur vos sacs

LA PRAIRIE:
100 Goyer #103, La Prairie,
Québec J5R 5G5
Tél.: (514) 234-4720 ou (450) 444-
4266
Fax: (450) 444-7615

QUÉBEC:
1985, A.R. Desary, Québec
QC G1N 3Z8
Tél: 1-888-396-4196
Fax: 1-866-744-7615



Ferme Amki Enr.

17265 boul. Valcartier
Québec, G2B 3W4
Tél. : (418)842-2637
Télé. : (418)842-0423
fermeamki@sympatico.ca

Arcott Rideau
Sujet pure sang
Hybrides Dorset/Rideau

Maedi-visna
Statut or
Suivi genovis

Reproducteurs disponibles
en tout temps

Nancy Bergeron et Michel Reid

Bergerie de La Chouette

Sujets reproducteurs
(Race Pure Dorset et Hybrides prolifiques F1)

Troupeau fermé, suivi genovis,
génotypé, testé maedi-visna.

180, Rang du Pied de la Côte, Maskinongé, Qc J0K 1N0
(819) 227-1256 bergerie.chouette@infoteck.qc.ca

Les Bergeries Mimeault



Éleveurs pur-sang Dorset
30 Chemin du Petit Bois
St-Stanislas de Kostka, Qc.
J0S 1K0

Marc Mimeault Jr. & Sylvie Emend Prop.

Béliers Dorset (australien), agnelles Dorset et F1 Dorset/Romanov
Troupeau testé maedi-visna, contrôlé genovis

Tel/Fax 450-377-8209
mimeault@rocler.qc.ca

Pour une génétique bien pensée!



Pour ne pas alimenter votre élevage au hasard, choisissez SHUR-GAIN!

- **A**nalyse en laboratoire de vos fourrages,
- **P**roduits personnalisés en fonction des besoins de votre élevage,
- **Q**ualité garantie, analyse préventive pour le cuivre de tous les produits.

Pour plus de renseignements, contactez

ALLIANCE AGRO-TECH
Mont-Joli, Qc
(418) 775-7713

Meunerie BERNARD LAUNDRY It.
St-Noël, Qc
(418) 776-2929

d't
Meunerie Deschênes & Londey Inc.
St-André Station, Qc
(418) 493-2600

meunerie cacouna inc.
Cacouna, Qc
(418) 862-3801



Complément préagnelage

TRANS OVI

Pour des agneaux vigoureux et un taux de mortalité plus bas

CO-OP La force d'un réseau

1803-4-01-04

Insultimber

«Je m'appelle Daniel Wagler et j'exploite à Wellesley une ferme familiale de moutons, bœufs et chèvres qui nous tient très occupés. J'étais sceptique face au système de clôture Insultimber. J'avais peur qu'une clôture Insultimber ne puisse pas garder mes animaux à l'intérieur du périmètre. Mais je l'ai essayé et c'est très efficace! Son installation a été facile et rapide et sa réparation fut un jeu d'enfant lorsqu'un arbre est tombé dessus. J'ai d'autres clôtures à installer l'été prochain et j'ai décidé que ce seraient toutes des clôtures Insultimber.»



Daniel Wagler, Wellesley

Appelez chez Gallagher Canada au (800) 661-2013 pour obtenir votre brochure gratuite ainsi que de l'information sur le système de clôture que Daniel considère comme «le choix intelligent en matière de clôture».



Le charme discret de l'expérience...

Rencontre avec Thérèse Lemoine
Par Edith Normandeau

BERGERIE LEMOINE
à St-Liboire, région de St-Hyacinthe

Sur le rang St-Georges, à St-Liboire, s'étend une terre d'environ 14 hectares, ou plutôt 45 arpents selon sa propriétaire, dominée par la demeure familiale des Lemoine. Officiellement, la ferme lui appartient depuis peu, 1992 pour être plus précis. Toutefois, aux yeux de Thérèse Lemoine, cette demeure centenaire et ce domaine représentent une bonne partie de sa vie puisqu'elle y a travaillé auprès de son grand-père, dès son jeune âge, à aider "le vieux" qui possédait 2 autres fermes à l'époque.

C'est par un legs de sa mère que la passion s'est faite. *"Présent au temps du seigneur, pas celui d'en-haut me précise-t-elle en riant, mon grand-père a acquis cette ferme ou plutôt a acheté ce lots pour en faire une ferme familiale avec des canards, des poules, des chevaux... de tout. Dans ce temps-là, ils étaient autosuffisants. Ils mangeaient leurs produits de la ferme dont la viande qu'ils salaient, faisaient la laine pour leurs tricots... On n'est plus dans la même survie, c'est plus pareil. Aujourd'hui, on ne travaille plus de la même façon, on ne connaît pas les même chose. Les temps sont différents et tous les 25 ans on a vu la vie et l'agriculture changer, puis aux 15 ans et aujourd'hui, elle change tous les jours. Lorsque mon grand-père a acheté cette terre, il n'y avait pas de paroisse, pas de plan cadastre, pas d'autoroute, il lui fallait marcher le long du chemin de fer pour aller chercher la farine avec les poches sur les épaules."*

L'histoire de sa famille est ainsi très importante puisqu'elle marque l'histoire de l'agriculture au Québec, le passage progressif et la spécialisation production par production. Engagée depuis plus de 50 ans dans la production ovine, ayant aussi travaillé dans une boucherie plusieurs années, Mme Lemoine affirme que son temps est fait. Sa vivacité et l'étincelle qui anime ses yeux est pourtant toujours là bien vive lorsqu'elle me parle de sa passion pour la production ovine. *"Je suis tenace et je suis pas capable de lâcher. Tant que je vais être capable, je vais continuer."*

Thérèse Lemoine possède une production de 70 brebis et 5 béliers. Son troupeau contient de la race pure Hampshire et Oxford avec quelques croisés. Elle s'occupe de son élevage avec le programme *Génovis*, a posé ses tags pour l'identification permanente dernière-

ment et continue à faire elle-même l'agnelage; des animaux mal placés, elle en a vu plus d'un. C'est donc dire qu'elle est encore active et vend toujours de la viande pour la consommation. *"Ce qui n'est pas de la génétique, va pour la viande"*. D'ailleurs, elle continue à filer la laine, activité qu'elle pratique depuis bien longtemps et donc elle connaît les qualités ou les défauts de la laine race par race.

Lorsqu'on lui pose la question sur l'idéal de la production, elle nous dit *"grossir oui, mais pas à tout prix vers les fermes omegas que l'on peut voir dans d'autres productions, cela doit rester humain. Mais pour savoir répondre à la demande et la concurrence des marchés et "la mondialisation" selon Mme Lemoine, il va falloir que les prix soient plus concurrentiels... même si le produit que l'on offre au Québec est le meilleur, le prix lui, ne convient pas à tous."*

A ses yeux, pour se lancer dans la production aujourd'hui, il faut avoir fait des études pour améliorer les rendements de son troupeau et passer une bonne partie de son temps dans le bureau pour la comptabilité et la gestion. Pour faire de l'agneau lourd, c'est nécessaire. Pour elle, le bateau est passé et elle ne l'a pas pris mais elle persiste toujours, malgré les épreuves de la vie, le verglas ayant donné un dur coup chez elle.

Ayant passé plus de 20 ans dans les expositions à travers le Québec avec une des races dont elle est fine connaisseuse, le Oxford, elle voit cette race disparaître et diminuer chez les producteurs Québécois avec tristesse. Ce qui l'accroche le plus envers cette race, c'est la douceur de l'animal et le plaisir qu'elle trouve à leur parler en leur donnant des noms à chacun : Claudine (dit clo-clo), Marithé, Cupidon... Elle s'est souvent fait dire qu'elle parlait beaucoup à ses animaux. *"Mais que voulez-vous faire d'autre? Si tu lui parle pas, il ne sait pas l'animal! Évidemment, on fait pas des discours, mais en répétant, ils finissent par comprendre et lèvent la tête à leur nom."*

Suffolk, Charollais, Hampshire, elle en a eus et vus plusieurs dans les expositions et les encans dont celui de Saint-Hyacinthe qu'elle connaît si bien. Des histoires sur ces races, les concours et les encans, elle peut vous en compter plusieurs dont celle sur la tonte des animaux debouts. *"Plusieurs fois, on a cherché à me montrer la "bonne" façon de faire, mais rien de mieux que ses propres façons. De toute manière, mes animaux prennent des habitudes"*, indique Thérèse Lemoine dont la fierté semble refléter l'oeuvre humaine.

Heiniger

Qualité Suisse

**Les meilleurs tondeurs de mouton au monde utilisent HEINIGER,
le fabricant numéro 1 mondial de matériel et d'accessoires de tonte pour animaux ...
Et vous ?**

Ce n'est pas un hasard si les meilleurs tondeurs du monde utilisent HEINIGER. HEINIGER c'est plus de 60 ans d'histoire au service de la tonte des animaux et des efforts constants investis dans la Recherche & Développement et les tests de produits. David Fagan de Nouvelle-Zélande, déjà 5 fois Champion du monde de tonte de moutons, a gagné pour la 14ème fois les Golden Shears 2004 en

utilisant la nouvelle poignée HEINIGER PURPLE ICON, les contre peignes EDGE et les peignes CHARGER. David Fagan travaille pour HEINIGER Ltd. comme tondeur à la Recherche et au Développement. En juillet 2003, Nicky Beynon et Rhys Jones ont établi le nouveau record de brebis d'Angleterre à Corwen au Pays de Galles. Ils ont pulvérisé le record individuel de 589 brebis en tondant respectivement 670 (nouveau record d'Angleterre) et 647 brebis. Ils ont également pulvérisé le record en duo de 1038 brebis en tondant 1317 brebis (nouveau record d'Angleterre). Nicky Beynon utilisait l'équipement suivant : tondeuse professionnelle HEINIGER EVO, arbre rigide HEINIGER, poignée HEINIGER ICON, contre peignes HEINIGER EDGE et peignes HEINIGER SUPER CHARGED. Rhys Jones utilisait l'équipement suivant: tondeuse professionnelle HEINIGER EVO, arbre rigide HEINIGER, poignée HEINIGER ICON, contre peignes HEINIGER XTREME et peignes HEINIGER WARRIOR et CHARGER. Les machines

avaient été préparées par Phil Jones, Directeur de la Recherche et du développement pour HEINIGER Australie. HEINIGER par l'intermédiaire de UKAL CANADA Inc. sponsorisera et encouragera M. Donald Metheral qui participera au concours de tonte durant le Congrès Mondial du Mouton et de la Laine. Nous lui souhaitons bonne chance!



Pour davantage d'informations sur HEINIGER consultez le site internet: www.heiniger.com. Les produits HEINIGER seront présentés sur le kiosque de **UKAL CANADA Inc.**, Distributeur Canadien Exclusif, au 7ème Congrès Mondial du Mouton et de la Laine à Québec du 17 au 24 juillet 2004 : **Kiosque n° 26 - 27 (Expo-Cité)**. Nous vous invitons à nous rendre visite à notre kiosque. Pour connaître le revendeur de produits HEINIGER le plus proche de chez vous ou pour devenir l'un de nos détaillants veuillez nous contacter par téléphone au **1-800-665-8389** ou par courriel à info@ukal.ca.



**Distributeur Canadien Exclusif
de HEINIGER**

Parce que l'achat de brebis de qualité supérieure vous assure une meilleure rentabilité



Domaine du Mouton d'Or Inc.

Races pures Romanov et Arcott Rideau Hybrides F1 Dorset et Romanov

Bergerie située à
Beaulac-Garthby

Pour informations, contactez Marc :
418-458-2929

vletourneau@domainedumoutondor.com

L'environnement vous tient à cœur?

Faites-nous le savoir!

Que ce soit une initiative régionale ou personnelle, faites-nous part de vos réalisations agroenvironnementales s'appliquant à la production ovine afin que nous puissions les partager avec d'autres producteurs.

Si vous êtes intéressés à faire connaître vos actions et réalisations, veuillez contacter Ndeye Marie Diallo à la Fédération au (450) 679-0540 poste 8320.



FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS
D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC